

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. LOUIS DERIGER , commissaire
 Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

TROISIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 22 février 2005, 19 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

SCIENCE POUR TOUS et SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE JACQUES KIROUAC, HERVÉ FISCHER.....	1
---	---

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT ROSARIO DEMERS, LUC GAUDET, SONIA HAMEL	20
--	----

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO JACYNTHÉ MARLEAU, JACQUES PRIMEAU	43
--	----

HEXAGRAM ALBAN ASSELIN, ALAIN GOURD.....	65
---	----

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Alors, bonsoir! Nous accueillons donc, ce soir, l'organisme Sciences pour tous.
Alors, monsieur Fisher, bonsoir.

M. HERVÉ FISCHER :

10 Bonsoir, madame.

LA PRÉSIDENTE :

15 Voulez-vous nous présenter la personne qui vous accompagne?

M. HERVÉ FISCHER :

20 Oui. Alors, effectivement, je suis le président de Sciences pour tous et Jacques
Kirouac est notre directeur général exécutif. Il est là depuis maintenant deux ans, trois ans.

25 Et je dis très clairement que comme il est le seul qui ne soit pas bénévole dans ce que
nous faisons, il est très important pour nous, parce qu'on peut lui demander de préparer des
documents, enfin lui demander et avec une régularité. Il en fait encore plus, même, on est
très heureux d'avoir Jacques. Alors, Jacques Kirouac, qui d'ailleurs avant a une activité au
niveau de la spéléologie, c'est un des organismes, par exemple, un des organismes parmi
tous ceux qu'on regroupe.

30 Pour dire un chiffre sur l'ensemble des organismes que nous regroupons,
actuellement, à combien on les évalue...

M. JACQUES KIROUAC :

35 On retient à peu près 600 organismes de culture scientifique au niveau de la province.
Au niveau de Montréal, c'est entre 50 et 70. On n'oublie pas qu'il y a à l'intérieur de ça tout
ce qui s'appelle le loisir scientifique aussi.

40 Puis on parlait de spéléologie. Bien, il y a aussi la Caverne de Saint-Léonard, qui fait
partie un peu du groupe de spéléologie qui est important au niveau scientifique.

LA PRÉSIDENTE :

Donc, vous avez comme membres des organismes de différents niveaux.

M. JACQUES KIROUAC :

45

Absolument.

LA PRÉSIDENTE :

50

Comme par exemple le Conseil de la jeunesse scientifique, c'est membre chez vous?

M. HERVÉ FISCHER :

55

Le Conseil de la jeunesse?

LA PRÉSIDENTE :

De la jeunesse scientifique. Ça existe?

60

M. JACQUES KIROUAC :

C'est le Conseil de développement du loisir scientifique, oui, oui. Puis il y a le Conseil de loisir scientifique, effectivement, oui.

65

M. HERVÉ FISCHER :

Nous avons aussi bien le Planétarium ou le Musée de sciences sur le Vieux-Port qu'un tout petit organisme de bénévoles de trois ou quatre personnes à la Roche percée. C'est vraiment toute la diversité que nous avons.

70

Et je tiens à souligner que cette diversité, il faut en voir l'importance. Parce qu'effectivement, ce sont beaucoup de gens qui ont beaucoup de convictions, qui travaillent dans des conditions toujours, qui mériteraient qu'ils fassent partie d'un ordre religieux, et qui se battent constamment à repasser le chapeau pour aller chercher trois sous et deux pommes et trois tomates pour arriver à faire des choses.

75

Et c'est une spécificité du Québec. Il n'y a aucune autre province au Canada où il y a un tel bourgeonnement constamment renouvelé de petits organismes qui croient à l'importance de la culture scientifique et technique, et qui s'y dévouent d'une façon magnifique. Quand on va dans les autres pays, on trouve des situations beaucoup plus instituées par les gouvernements, en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, etc., etc.

80

85 Alors, donc, il y a eu toujours une sorte de curieuse sensibilité au Québec à la culture scientifique et technique. Et de chez nous sont venus des exemples qui ont été contagieux, comme les Petits Débrouillards, des expos science, que maintenant on a reproduits dans d'autres pays. Donc, je pense qu'il faut qu'on soit très, très fiers de cette culture scientifique et technique.

90 Ici, nous sommes à Montréal, c'est évidemment très stratégique. Mais il faut être conscients que dans d'autres villes aussi nous faisons des démarches pour justement intéresser les municipalités.

LA PRÉSIDENTE :

95 Alors, on vous écoute, allez-y.

M. HERVÉ FISCHER :

100 Alors, je vais vous dire certainement des choses qui sont simples et qui sont même d'une grande évidence. Le malheur, c'est que ces évidences-là ne sont pas suffisamment partagées. Et c'est constamment ce que nous essayons de faire.

105 Si je prends même ce document ici, qui est un très beau document, avec ses 45 propositions, il y en a une seule qui concerne le Planétarium, recommandation, il y en a une seule qui parle d'un équipement scientifique. Tout le reste ignore cette partie de la culture, qui est la culture scientifique et technique.

110 Et on pourrait dire à cet égard que nous ne voulons pas proposer une 46e recommandation. Ce serait évidemment trop tard dans le processus et puis ce n'est pas cela que nous cherchons. Parce que précisément, nous ne voulons pas que, en plus des bibliothèques et de la musique, qu'il y ait quelque chose qui s'appellerait «les équipements scientifiques» dans leur coin.

115 Ce que nous voulons faire reconnaître, c'est qu'aujourd'hui, en début de ce siècle, de ce millénaire, on ne peut plus pousser dans l'angle la culture scientifique quand on parle de culture. La culture du XXIe siècle est une culture qui doit de plus en plus faire la part des problématiques philosophiques, de la sensibilité, de tout ce qui concerne le rapport de l'être humain à son environnement, à l'univers et à sa société, qui sont devenus de plus en plus
120 évidemment une dimension scientifique.

125 Alors, en aucune façon nous ne voudrions dire que c'est moins important ou plus important que la musique ou que la danse. C'est pour nous aussi important. Et là où nous avons une grande frustration, c'est de nous rendre compte que c'est toujours négligé. La prise de conscience par rapport à cette évidence n'est pas partagée. C'est encore le cas du

document, avec tout le respect que je dois pour ceux qui ont travaillé très fort à le préparer, à le rédiger.

130 Alors, on pourrait dire qu'il y a une sorte de décalage entre une conception de la culture, qui est traditionnelle, qui est, je dirais, celle de ma génération – je ne veux pas me vieillir trop, mais disons que c'est encore la mienne – et puis celle des jeunes d'aujourd'hui qui sont extrêmement intéressés, je n'ai pas besoin de vous faire un dessin, à tout ce qui est gadget technique et culture scientifique. Ils vont plus volontiers au Musée de sciences qu'au Musée des Beaux-Arts, bon.

135 Alors, ça aussi, il faut tenir compte du fait qu'à mon sens, cette façon de voir les choses, très, très nettement reflétée dans le document que vous avez présenté ici, est complètement décalée. Ce décalage, je le trouve regrettable. Je trouve un manque de vision. Je le trouve préjudiciable pour ce que vous voulez faire au niveau de Montréal. Alors, 140 vous voyez, c'est des évidences. Je ne fais qu'enfoncer des portes ouvertes mais, toujours, il faut constamment le rappeler.

Pour moi, le fait de ce décalage, et c'est un décalage par rapport au monde actuel, parce que la culture, c'est notre interprétation du monde, c'est notre relation au monde, est 145 un décalage par rapport aux générations. Et là, on est en train de se mettre en retard. Si on veut que les nouvelles générations aient une conscience culturelle, une dimension culturelle avec tout ce que ça implique au point de vue créativité, etc., on est en train de manquer le coche.

150 Il faut voir qu'on peut prendre la notion de culture scientifique à trois niveaux. La personne. La personne, c'est vous et moi, c'est un enfant. Cette personne-là, elle a besoin de comprendre quelque chose du monde dans lequel elle vit, des objets techniques, l'alimentation qui est devenue une industrie, les transports, etc.

155 On vit dans une situation d'analphabétisme, on pourrait dire de deuxième degré – il y a différentes expressions dans le jargon du métier – un analphabétisme généralisé par rapport à l'environnement actuel. Et cet analphabétisme, il est aliénant pour une personne âgée certainement, qui ne sait pas comment fonctionne son micro-ondes, dont on a vu 160 récemment que c'était un bel objet qui avait déjà 50 ans, et qui ne mettra plus son chat dans le micro-ondes éventuellement si elle a un peu plus de culture scientifique. Bon.

Mais c'est vrai aussi pour un enfant. Un enfant, on ne lui demande pas nécessairement de comprendre comment fonctionne son *joystick* ou sa voiture télécommandée ou un robot. Mais quand on est plus de quinze jours là-dessus, quand il voit 165 des bandes dessinées, quand il voit des films de science-fiction avec télétransportation et tout ce que vous savez comme moi, il est dans une situation – et ça, c'est son environnement culturel actuel, beaucoup plus que de vous et moi – et là, il est en situation

d'aliénation, manque total de conscience, de référence, de compréhension de ce monde-là.

170 Alors, on lui parle de Messenger, on lui parle de choses extraordinaires, on lui parle d'ADN, on lui parle de clonage, mais il n'y comprend pas plus qu'une personne normale de notre génération. Et je trouve ça vraiment détestable comme situation pour tout le monde. Mais je pense particulièrement aux jeunes, évidemment.

175 Et n'importe quelle personne d'entre nous, aujourd'hui, est culturellement aliénée par rapport au techno-objet de son environnement. On monte dans sa voiture, on ne sait pas beaucoup plus comment ça fonctionne que le micro-ondes. Le téléphone cellulaire, on ne sait pas davantage comment ça fonctionne, mais nous sommes complètement presque hybrides avec cette technologie. Et ça, c'est des périphériques presque quasiment du corps
180 humain dont nous n'avons aucune compréhension.

 Je trouve ça vraiment grave. On n'a jamais connu une situation où l'individu est complètement aliéné par rapport à son environnement à ce point-là. Un paysan, un Autochtone, on va appeler ça un primitif, à une compréhension de son environnement, de la
185 faune, de la flore, du climat, par rapport auxquels actuellement on est à l'aveugle.

 Ça, c'est au niveau de la personne. Là, il y a une dimension évidemment au niveau personnel. Il y a une dimension majeure de la culture.

190 Maintenant, au niveau de la société. C'est la même situation. Nous sommes constamment face à des débats de société qui concernent l'environnement, qui concernent la santé. C'est la même situation. Nous n'avons absolument pas les moyens d'avoir une opinion qui nous permette d'exercer notre pouvoir, s'il y en a un, démocratique dans ces décisions. Les débats de société sont privés de compréhension. Alors, on s'en remet
195 naturellement aux experts. Nos députés, qui ne sont pas plus intelligents et cultivés que nous dans ce domaine, s'en remettent aux experts.

 Heureusement qu'il y a des experts. Mais là encore, quand la démocratie s'en remet aux experts, je m'excuse, mais on a un problème. On peut avoir temporairement cette
200 situation, et je ne doute pas de l'intelligence, du sens des valeurs humaines, etc., des experts, mais ce n'est pas une situation non plus dont on puisse vraiment se réjouir. Il me semble qu'au niveau de la société, l'environnement, ça me paraît un cas évident. On est constamment à se demander s'il y a, oui ou non, réchauffement de la planète, si la mer va envahir l'Oratoire Saint-Joseph dans 50 ans, etc. Tout le discours...

205 Heureusement qu'il y a les journalistes. Mais les journalistes et les médias font ce qu'ils peuvent et ils ne peuvent pas faire beaucoup non plus. Il n'y a pas cette base-là.

Et l'école évidemment fait sa part, mais encore d'une façon extrêmement modeste.
 210 La culture scientifique et technique des professeurs de collège, du primaire à l'université, est
 extrêmement modeste aussi. C'est un problème énorme dans la réforme pédagogique
 actuelle, l'enseignement par projet, que les enseignants du primaire et bientôt le secondaire
 puissent justement accompagner les enfants sur des recherches collectives. Alors, ils vont
 sur Internet, ils trouvent de tout, bien sûr. Et c'est une situation d'aliénation.

215 Maintenant, troisième niveau, le niveau de l'économie, puisque nous sommes sous
 le règne du Dieu économe. L'économie, tout le monde le dit, ça dépend de la formation aux
 sciences et aux technologies. Nous sommes dans une société du savoir, de l'information.
 Nous avons besoin de ressources humaines. Il y a eu des grands débats sur le fait qu'on
 220 allait en manquer de plus en plus rapidement.

Les vocations aux professions scientifiques et technologiques, les enfants sont prêts
 à ça. Il ne faut pas me dire qu'ils ne sont pas prêts à ça, ils sont prêts à ça. Mais là encore,
 ils ne baignent pas du tout... il y a à peine un musée, que le gouvernement québécois ne
 225 finance pas, la Ville ne finance pas. La Ville fait beaucoup, ça, je tiens à le souligner, la
 Ville fait beaucoup dans d'autres équipements. Nous avons un tout petit musée à Montréal
 comparé à Toronto et dans d'autres villes. Même dans les pays du sud, allez au Mexique,
 vous allez voir, vous l'avez sûrement vu. Allez au Brésil, vous allez voir l'importance des
 musées scientifiques dans ces pays du sud par rapport à ce qu'on a ici.

230 C'est remarquable qu'on compense tout ça avec tous les organismes de culture
 scientifique et technique que nous avons. Mais c'est clair que si notre avenir dépend de notre
 capacité technoscientifique, on est mal pris avec une société où on néglige aussi
 systématiquement la culture scientifique et technique. Il y a une contradiction basique
 235 évidente dans les faits, et on a beau le voir comme une évidence et le dire et le répéter, il n'y
 a rien qui change, sauf que c'est parfois de pire en pire. C'est fréquemment de pire en pire.
 Quand je compare les budgets que nous avons aujourd'hui dans ces organismes par rapport
 à ceux qu'on avait il y a 10, 15 ans, c'est le quart de ce qu'on avait à l'époque. Et à l'époque,
 on n'avait pas grand-chose.

240 Alors, c'est sûr que c'est un sujet sur lequel je monte facilement sur mon cheval blanc,
 parce que je vois tout ce dévouement, toute cette importance stratégique et tout ce
 dénuement, tout ce manque de conscience et d'attention de nos interlocuteurs.

245 Maintenant, quels sont nos interlocuteurs? Les gouvernements, maintenant un
 gouvernement. Vous me permettrez de pas vous demander de commentaires mais moi de
 parler librement. Je trouve que ce n'était pas bien fort sous le gouvernement précédent; c'est
 une catastrophe nationale sous le gouvernement actuel. Mais plus catastrophique que ça, un
 plus total manque de vision par rapport à ce problème comme il y a dans le gouvernement
 250 actuel, où même la science et la recherche sont disparues de

l'organigramme, l'environnement a disparu de l'organigramme, on se demande vraiment où on s'en va avec ça.

255 Les deuxièmes interlocuteurs que nous pouvons avoir, c'est les grandes entreprises. C'est toujours les mêmes naturellement. C'est Hydro-Québec et compagnie. Il y a eu une tendance de la part du gouvernement du Québec, depuis bien précédemment au gouvernement actuel, de toujours envoyer le ballon dans la cour de ces grandes entreprises: «Vous avez de l'argent. Vous êtes concernés par la qualité des ressources humaines que vous aurez plus tard. Faites votre part. Mettez la roue à l'épaule.»

260 Et comme il n'y en a que cinq ou six et même, plutôt, mettons qu'on est passés de dix à quatre, qui vraiment nous prêtent une oreille, cet interlocuteur-là s'est tanné de se faire toujours dire par le gouvernement implicitement ou explicitement: «Jouez votre rôle social.» Et maintenant quand vous envoyez chez Hydro-Québec une demande de subvention pour un événement de culture scientifique, votre dossier rejoint sur des tablettes, qui courent sur des murs grands comme ça, du plancher au plafond, avec une étiquette avec un numéro, des dossiers qui ne sont jamais ouverts, parce que Hydro-Québec ne peut pas gérer dix ou quinze demandes par jour. Ils ont trois ou quatre modèles de lettres de réponse, généralement. Et je dis Hydro-Québec, je pourrais dire n'importe quelle autre grosse compagnie. C'est la situation.

275 Alors, pour l'instant, là, on a un deuxième interlocuteur qui n'est pas au rendez-vous. Il l'est un petit peu, Dieu merci! On apprécie tout ce qu'ils font, mais on ne peut pas leur demander de jouer ce rôle, parce que ce n'est pas un travail de bonne soeur la culture. C'est une responsabilité de l'État. Ils ont parfaitement raison de dire: «C'est une responsabilité de l'État public. Nous, nous faisons notre part normalement comme des bons citoyens, mais il ne faut pas que l'État nous refile la responsabilité pour s'en défaire.»

280 Vous savez, on ne parle pas de milliards, ici. On parle de petites subventions de 2, 3, 4, 5 000 \$. Nous, on voudrait avoir un 1 % pour la culture scientifique. Ça représenterait combien? Ça représenterait 15 M\$?

M. JACQUES KIROUAC :

285 À peu près, 15 à 20 M\$.

M. HERVÉ FISCHER :

290 15 à 20 M\$. Pour l'instant, il y a combien d'argent sur la table? 1,5 M\$, 2 M\$?

M. JACQUES KIROUAC :

Ah! même pas.

295 **M. HERVÉ FISCHER :**

Même pas. Vous voyez, je ne suis pas des yeux dévoreurs des budgets des autres. La portion congrue, c'est un euphémisme par rapport à cette situation, par rapport à tous ces organismes que nous sommes.

300

Alors, bien sûr, nous réfléchissons à tout ça, pas seulement de se lamenter et de s'aligner, mais on repense la situation de la culture scientifique. Et nous avons de plus en plus pris conscience que la Ville, parce que nous entendons, nous voyons, nous apprécions, que la Ville prenne en considération son rôle culturel, qu'elle développe des équipements, qu'elle s'ambitionne de prendre un statut de *Ville du savoir*.

305

Ça fait clic! ça, *Ville du savoir*. On s'en réjouit, bon. Mais bien sûr, là, permettez-moi de le dire, Ville branchée, Ville du savoir, c'est magnifique, Ville numérique c'est magnifique, mais quand on regarde la réalité de ce que la Ville jusqu'à présent a pris l'habitude de faire, c'est là qu'on se dit: «Il faut qu'on vienne participer à ce comité et accepter votre invitation.»

310

Alors, pour nous, la Ville est actuellement un interlocuteur que, de plus en plus, nous prenons en considération. C'est une thématique, c'est un chantier de réflexion que nous avons lancé à notre dernier colloque, puisqu'on fait un colloque regroupant les organismes chaque année. Et tout en étant extrêmement sensibles et prêts à saluer, c'est des amis à moi qui sont là partout, l'importance des équipements scientifiques de Montréal, et c'est d'une importance majeure, la qualité évidente est exemplaire dans bien des cas, on se dit: «C'est dommage que, dans ce document, on ne se retrouve pas.» Il y a quelque chose qui demande un ajustement.

315

320

Et notre idée, donc, c'est que vous ne changiez rien à ce texte, en tout cas en ce qui nous concerne, sauf qu'à chaque fois qu'il y a marqué «culture» ou «industrie culturelle», vous considérez que, ça, c'est une conception englobante. Comme ça avait été dit dans le premier document, il faut avoir une vision englobante de la culture, que la culture, définitivement dans l'esprit de chacun, ça inclut la culture scientifique et technologique. Alors, le fait d'explicitier, c'est important.

325

La deuxième chose, c'est l'explicitier, il faut voir, et puis aussi l'affirmer. Si on fait une bannière *Montréal, Ville du savoir*, il faut aussi que cette symbolique-là... les symboles, ça a beaucoup de valeur. Ça a autant de valeur que l'argent, quelques fois. Quand on se sent poussés derrière le rideau ou quand il y a une affirmation publique, même s'il n'y a pas d'argent qui vient avec, que, oui, Montréal veut avoir un leadership comme *Ville du savoir*, incluant la culture scientifique et technique, c'est un encouragement majeur pour ceux qui essaient de faire quelque chose et qui n'ont pas de moyens. Donc,

335

cette notion de symbole, qui ne coûte pas cher, c'est quelque chose, je crois, qu'il faut vraiment souligner.

340 Mais ça suppose aussi, bien sûr, de repenser, si vous englobez la culture scientifique et technique dans la notion de culture qu'on traite ici, de repenser un certain nombre de choses; par exemple, de repenser les organismes auxquels s'adressent vos appuis financiers éventuels. Qu'un organisme de culture scientifique et technique puisse, au même titre qu'un organisme artistique au niveau, par exemple, du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, des choses comme ça, qu'il ne soit pas exclu.

345 Quand je vais à la SODEC, aujourd'hui, si j'ai un livre de poésie, je peux prendre une chance. Si j'ai un livre scientifique, je n'ai aucune chance. La SODEC, elle-même non plus, ne reconnaît pas la culture scientifique dans ses programmes de subvention. Alors, donc, il y a quelque chose à modifier là. Et ça, ça ne veut pas dire... et ça, ça me gêne, parce que mes amis de la grande culture que j'aime beaucoup aussi vont dire: «Bon, si on est un de plus à partager la gâteau, ça ne marche pas.» Alors, il faut gérer ça avec diplomatie. Mais enfin, il faut que ce soit reconnu.

355 Maintenant, pas simplement parce qu'on ouvre un tiroir de plus dans le meuble. Il faut aussi, je pense, tenir compte du fait que la culture de plus en plus se rapproche de la science. Des artistes, des musiciens, des architectes prennent en considération des recherches scientifiques, des problématiques concernant l'ADN, concernant l'astrophysique, la courbure des mathématiques, etc.

360 Pensez à un exemple qui est bien connu, c'est la Fondation Daniel Langlois, fondation pour l'art et la science. Je ne sais pas si Daniel Langlois est un pionnier qui ne mérite pas qu'on y prête attention, moi, je le respecte beaucoup, et ce qu'il fait à titre personnel, c'est très important.

365 Mais il me semble que la Ville est en position aussi, quand elle parle de culture, de parler de culture d'art et de science. Et à ce moment-là, dans les Maisons de la culture, qui sont une institution fort intéressante, mais où il n'y a pas de place pour des événements de culture scientifique, que ce soit un travail, une petite exposition ou que ce soit un événement, une conférence, je trouve aussi que les Maisons de la culture de Montréal, on pourrait leur suggérer...

370
375 Moi, je serais très heureux de rencontrer les représentants des Maisons de la culture et leur dire: «Mais déjà, peut-être inviter de temps en temps un artiste qui travaille sur une problématique scientifique.» Il y en a de plus en plus, ce qu'on appelle le bio-art. Ça a fait l'objet d'un colloque aux rencontres Jacques-Cartier l'an dernier à Lyon, cette année à Montréal, deux colloques sur art et science à Montréal. Il y a un livre qui va sortir là-dessus, qui est édité par l'Université du Québec à Montréal. Il y a des chercheurs qui

travaillent avec des scientifiques. C'est un moyen d'ouvrir la porte dans les Maisons de la culture à la culture scientifique.

380

Et pourquoi pas de temps en temps un bar des sciences dans les Maisons de la culture ou une chose comme ça. Vous voyez? Bon. C'est pas antipathique, c'est très convivial, ça a beaucoup de succès. Et puis je trouve que les Maisons de la culture de cette manière-là iraient chercher des nouveaux publics, actualiseraient leur mandat, leur vision, et je trouve que ce serait intéressant, même le faire simplement dans le cadre des moyens qu'ils ont actuellement.

385

Alors, c'est ça vraiment à quoi nous voulons vous sensibiliser. Et aussi peut-être une dimension événementielle. Par exemple, nous allons revenir voir la Ville de Montréal prochainement pour lui proposer un 24 heures de la science, pas de la poésie ou du cinéma, qui sont des expériences qui ont déjà été lancées, avec le succès que vous savez, dans plusieurs villes. C'est vrai notamment en Europe. Mais on n'est pas obligés de faire des 24 heures de la science au mois de janvier, encore qu'avec la neige, on peut faire pas mal de choses intéressantes. Dans notre Festival Montréal en lumière, on pourrait parfaitement faire quelque chose d'intéressant au point de vue scientifique.

390

395

Mais cette notion de 24 heures de la science, ça veut dire qu'à cette occasion, nous allons très certainement revenir vers la Ville de Montréal et lui demander d'être notre partenaire pour ces 24 heures de la science à Montréal. Et comme nous allons le faire aussi à Québec, à Sherbrooke, etc., parce que là, nous allons retrouver une dimension régionale et locale, municipale pour tous nos membres qui travaillent déjà avec des villes en région plus qu'ici. Parce qu'en région, souvent, c'est leur seul interlocuteur, il faut qu'ils connaissent le maire et quelques fois comme ça ils ont un petit quelque chose.

400

Ce qu'on voudrait vous proposer, c'est de pousser la notion de *Montréal, Métropole culturelle* avec une position de leadership englobant la culture scientifique et technique, pas du lundi soir au mardi matin, mais que cette vision soit prise en considération, soit reconnue, qu'à partir de là on puisse travailler ensemble et pas-à-pas poser quelques gestes, faire quelques ouvertures, afficher une symbolique, je ne voudrais pas dire moderne, ça fait déjà ringard, mais plus actuelle et qui va rejoindre aussi plus de nouvelles générations.

405

410

C'est ça notre conviction et j'espère que... je ne doute pas qu'à chaque fois qu'on en parle, on trouve un accord ou on trouve une bonne réception. La difficulté, c'est le passage à l'acte ensuite, toujours, c'est normal, qui fait qu'on traduit cette vision dans les faits. Et là, c'est un moment où c'est peut-être possible. Merci.

415

LA PRÉSIDENTE :

Merci bien. Est-ce que vous voulez commencer les questions?

420

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

425

Vous avez soulevé dans votre mémoire toute la question de l'importance, je dirais, des maillages qui peuvent se faire. Est-ce que vous croyez que les maillages doivent être faits dans la diversité, c'est-à-dire que les maillages comprennent plusieurs disciplines et non pas seulement qu'une, dans le sens que, bon, avoir de l'art, des technologies de pointe, avoir toutes sortes de disciplines qui pourraient être mixées en tout cas dans un milieu.

430

Et aussi la question que je me pose, est-ce que ça doit être dans un lieu physique, un espace, disons, convergent, donc un espace spatial concret ou si ça peut se faire en réseau. Comment vous voyez un peu ce maillage?

M. HERVÉ FISCHER :

435

Je crois qu'il faut aller d'une façon transversale. Et en maillage, en partenariat, c'est évident que c'est concernant notre attitude. Quand on parle de culture, justement ce qui est intéressant, c'est de pas faire des silos, parce que la culture est d'une certaine manière indivisible. La culture, ce n'est pas justement la spécialisation.

440

C'est vrai qu'on ne rencontre pas tous les jours un peintre qui s'y connaît en architecture ou qui a un intérêt réel en architecture. C'est bien son droit. Mais dans la nouvelle conception de la culture à laquelle on veut réfléchir, fondamentalement, c'est une culture de communication, d'échange, de réseau. Dans ces réseaux, il y a des points fixes, des bâtiments. Parce que ce n'est pas une culture virtuelle.

445

C'est comme le commerce électronique, si c'est dans l'air et il n'y a pas d'entrepôt nulle part, ça ne marche pas bien. Il faut donc pas avoir une vision simpliste de ça. Il faut du concret, du solide, du point d'ancrage, des institutions, des lieux et il faut aussi une circulation, fondamentalement.

450

Et l'aspect numérique évidemment, j'aurais pu davantage le développer. Par exemple, simplement des bornes de culture scientifique dans les bibliothèques municipales, qui donnent peut-être des produits un peu plus sélectionnés que quand on va sur Google. Je trouve que ça, c'est, par exemple, un symbole. On peut même mettre une grande étiquette au-dessus de la borne, c'est un symbole qui sensibilise les visiteurs, les jeunes, une personne du troisième âge qui s'inquiète sur une question de santé ou d'environnement ou quoi que ce soit.

455

460

Alors, je réponds oui à ce que vous dites. Et il faut travailler sous tous les angles en transversalité et autant dans le virtuel que dans, on va dire, le béton, réciproquement.

LA PRÉSIDENTE :

465 Moi, j'avais une question très particulière sur une de vos recommandations. Vous dites:

Afin d'assurer l'ancrage de la science en bibliothèque, la Ville adopte une politique d'acquisition, de formation et d'animation axée sur le développement des fonds scientifiques et techniques pour les publics jeunes et adultes.

470

M. HERVÉ FISCHER :

Oui.

475

LA PRÉSIDENTE :

Expliquez-nous ça.

480

M. HERVÉ FISCHER :

D'abord, je suis heureux que vous nous ayez lus attentivement. Je ne vous ferai pas un dessin sur l'état des bibliothèques dans les écoles. Ça va peut-être s'améliorer un petit peu, mais disons que ça ne va pas s'améliorer très loin.

485

Dans une bibliothèque municipale, il faut qu'on puisse trouver effectivement un fonds de documentation, de vidéocassettes, de magazines, d'accès Internet qui a deux effets: premièrement, de donner accès aux usagers à une culture plus large, englobante comme celle que je dis, qui ensuite va les sensibiliser et souvent qui va remplir une fonction qu'ils n'ont pas. Parce que où aller chercher cette culture-là?

490

On va chercher une culture au Planétarium, à la Biosphère, au Biodôme, etc., mais la culture scientifique qui est curieuse, elle ne peut pas s'institutionnaliser dans des cathédrales. Donc, effectivement, là, c'est un cas qui rejoint tout à fait ce que vous disiez. En ligne, on peut offrir une qualité de ressources dans les bibliothèques. Et je pense aussi à un enseignant qui peut aller chercher là une cassette vidéo, puis peut-être avoir une licence pour la montrer à ses élèves le lundi qui suit et commencer lui-même aussi par la voir.

495

500

Alors, ça, dans les bibliothèques, la culture audiovisuelle. Je sais bien maintenant avec l'Internet et puis je sais que la Grande bibliothèque est aussi attentive à ça, mais c'est ça qu'on veut dire.

LA PRÉSIDENTE :

505 Est-ce que, d'après vous, les bibliothécaires sont formés dans ce sens-là? Est-ce qu'ils sont des ressources capables de monter ces fonds?

M. HERVÉ FISCHER :

510 Nous collaborerions très volontiers *step by step*. Les documentalistes sont des gens remarquables, j'ai souvent rencontré dans des séminaires, qui sont des gens qui apprennent vite et systématiquement, et elles manquent, comme les enseignants dans les écoles de formation dans ce domaine, comme nous tous puisque l'individu moyen dans le monde
515 actuel est analphabète, comme je le disais tout à l'heure, dans ce domaine. N'empêche, je pense, d'apprendre vite et que l'abonnement à quelqu'un... moi, je n'ai pas d'actions dans Québec Sciences ni dans les Petits Débrouillards, mais qu'il y ait une présence plus marquée, qu'il y ait quelque part un présentoir avec les cassettes vidéo des dernières...

520 Il y a plein de documentaires scientifiques. Moi, j'ai quand même créé, dirigé pendant 11 ans le Festival de documentaires scientifiques. Je voyais arriver 200, 300 produits nouveaux chaque année. Ils n'étaient pas tous bons, mais j'en sélectionnais facilement 100 pour le festival. Et ensuite, ça repart. Ça repart au Japon, ça repart... garder ces choses-là dans les bibliothèques, oui, ce serait... c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

525 Alors, donc, on peut retenir de votre témoignage que vous seriez prêts à établir un partenariat avec les bibliothécaires pour développer ce genre de fonds.

M. HERVÉ FISCHER :

530 Demain matin, 8 h.

LA PRÉSIDENTE :

535 Demain matin, 8 h, d'accord.

M. HERVÉ FISCHER :

540 Avec plaisir et je suis sûr qu'on serait bien reçus.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Aussi, vous suggérez:

545 *Afin d'assurer l'accès au savoir pour tous et le développement durable et solidaire de
l'accès public à l'Internet et au multimédia, que la Ville participe à la création d'un réseau
d'établissements publics numériques réunissant les bibliothèques, les Maisons de la culture,
les musées montréalais et d'autres lieux de diffusion culturelle.*

550 Alors, là, parlez-nous de ça.

M. HERVÉ FISCHER :

555 Évidemment, c'est dans la logique d'un réseau numérique. À partir du moment où...
vous savez, ce sont des réseaux qui sont fédérateurs. On n'a pas à réinventer pour chaque
chose. Il y a déjà énormément de choses qui sont disponibles. Il y a énormément de sites
Web pédagogiques.

560 Il y en a d'épouvantables. Quand je m'en vais aux États-Unis, sur un site sur l'origine
de l'homme qui est fait à Kansas City, et ce n'est pas marqué d'où ça vient plus que ça...
vous voyez ce que je veux dire? Bon.

565 Donc, justement, ce qui est important, c'est qu'il y ait en revanche un filtre et puis
une page d'accueil avec une architecture.

570 Je vais vous donner un exemple. J'ai travaillé pendant deux ou trois ans à Ottawa
dans le comité aviseur pour mettre la culture canadienne en ligne. Ils n'ont pas réinventé les
collections du Musée des Beaux-Arts d'aucune ville, etc. Ils ont fait des accords pour que
l'encyclopédie, etc., puisse être accessible. Ils ont fait des choix éditoriaux. Ils ont fait une
architecture du site. Ils ont fait la promotion, ils ont fait la promotion, encore faut-il qu'on le
sache, et puis ils essaient de la tenir à jour et de l'actualiser.

575 Ça vaut ce que ça vaut, mais c'est curieux, c'est nos amis fédéralistes qui mettent la
culture québécoise en ligne. Parce que si on demande au gouvernement québécois, le
précédent comme l'actuel, le gouvernement aujourd'hui, mais la culture, non.

580 Alors, oui, c'est des choses qui petit à petit vont devenir des outils de référence.
C'est très lourd. Il faut l'actualiser constamment, il faut développer une politique éditoriale,
selon quels critères on choisit ce qu'on met, ce qu'on ne met pas. Mais ça, on va apprendre
à faire tout ça, il va falloir le faire.

LA PRÉSIDENTE :

585 Est-ce que ça coûte cher?

M. HERVÉ FISCHER :

Non, pas tellement, non. Je vous vois venir. Ça coûte bien moins cher que de faire une Grande bibliothèque et il y en a plus dedans.

590

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Là-dessus aussi, j'imagine que vous pourriez être des partenaires de premier...

595

M. HERVÉ FISCHER :

7 h 30.

600

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez dû noter que dans la Politique de développement culturel qui est proposée, projet de politique, en fait, il y a quand même une place qui est faite à la cyberculture.

605

M. HERVÉ FISCHER :

Ah! oui, bien sûr.

610

LA PRÉSIDENTE :

Vous n'en avez pas parlé. Pourquoi?

M. HERVÉ FISCHER :

615

Oui. Oui, parce que je n'ai pas l'impression que ce soit le problème le plus urgent, parce que vous avez déjà pris conscience de ça.

620

La cyberculture, entendons-nous, est-ce que c'est la mise en ligne de la culture ou est-ce que c'est une nouvelle culture qui est faite avec les outils numériques spécifiquement et qu'on ne trouve pas ailleurs que sur les réseaux numériques?

625

D'ailleurs, on ne va pas épiloguer sur ce dilemme métaphysique. Mais ce qui est vrai, c'est que j'ai participé au tout début à des séances de travail à Montréal, à l'Hôtel de ville, sur *Montréal, Ville branchée*. Je sais qu'il y a là déjà des personnes très sensibilisées, des initiatives en développement.

630 Ce que je ne voudrais pas, cependant, quand je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est que nous limitions la culture scientifique et technique à son expression au niveau des réseaux numériques. Je vous disais tout à l'heure, oui, ce n'est pas moi qui vais vous dire que ce n'est pas majeur, mais il faut que ce soit en complémentarité avec des équipements, disons, plus réels. Il faut toujours voir la culture numérique en complémentarité avec le réel, parce que c'est là qu'elle va chercher ses assises, c'est là qu'elle se renforce réciproquement. C'est là qu'elle est la plus féconde aussi.

635 Alors, donc, on ne va pas construire des châteaux de cartes en l'air sans avoir une base institutionnelle au niveau des mécanismes de soutien financier, au niveau des mécanismes de fonctionnement administratif de Montréal. Je ne voudrais pas qu'on limite aux territoires de cyberculture. En revanche, si un jour notre maire est à la fois les pieds sur terre et le nez dans le cyberspace, nous aurons atteint un paradis dans ce domaine, parce
640 que c'est comme ça qu'on doit fonctionner.

LA PRÉSIDENTE :

645 Est-ce qu'on peut interpréter les recommandations que vous faites dans votre mémoire... en fait, il n'y en a pas énormément. D'abord, la reconnaissance d'une part de la culture scientifique comme faisant partie de la culture mais, ensuite, vous avez quand même trois recommandations pratiques. Est-ce qu'on peut les considérer comme ce que vous voyez comme les priorités à mettre en oeuvre.

650 **M. HERVÉ FISCHER :**

Oui, parce qu'elles ont un effet levier. On pourrait les formuler autrement, bien sûr. Nous n'avons pas fait un comité de six mois sur la question, mais il me semble que si déjà, on avançait, on pouvait trouver une collaboration avec la Ville par rapport à ces trois
655 recommandations, il y a un effet levier, il y a un effet... oui, ça, je crois que l'expression «effet levier», c'est ce que je peux dire de plus synthétique et de plus clair là-dessus. À partir de là, je pense qu'il y a du chemin à faire, mais ça changerait déjà la rotation de la terre si on faisait ça.

660 **LA PRÉSIDENTE :**

Effet levier pour faire en sorte que la culture scientifique soit bien intégrée à la culture.

665 **M. HERVÉ FISCHER :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

670 C'est ça.

M. HERVÉ FISCHER :

675 Et que Montréal se paie le plaisir d'être une ville leader. Vous savez, moi, je ne suis pas né ici. J'ai choisi Montréal entre 2 000 villes ou peut-être 200 000. Pourquoi je l'ai choisie?

LA PRÉSIDENTE :

680 Oui, pourquoi?

M. HERVÉ FISCHER :

685 Pour un certain nombre de raisons qui sont culturelle, identitaire, qui sont une qualité de vie, un rapport de l'urbain à l'environnement naturel.

690 Parce que quand j'étais à la Sorbonne à l'époque, j'ai démissionné de la Sorbonne, il n'y avait des ordinateurs que dans l'administration au Service des finances. Puis quand j'ai arrivé ici, je voyais mes collègues à l'université qui avaient chacun leur ordinateur, en 85, 84, 83.

695 C'est pour des raisons comme ça, disons, d'actualité justement du rapport au monde, des signaux prometteurs que cette ville était en train de bouger, qu'elle a une dynamique. Et cette dynamique-là, sans aller... je ne suis pas un fana de l'indice bohémien, parce que ça fait cinq ans que je le dis, ça ne fonctionne pas avec Montréal, parce que c'est mal construit, ces indices, n'empêche que intuitivement, il a compris, nous savons tous que c'est des facteurs comme ça qui font que la ville a un pouvoir d'attraction pour des gens qui viennent travailler dans les entreprises, pour des chercheurs, pour des universitaires, pour des artistes, etc.

700 Le fait que vous affichiez cette actualité de la culture dans la bannière de Montréal, ça a un effet attractif extrêmement important. Et vous avez une place à prendre, parce que, bon, Boston est une ville universitaire, ça va, une ville du jeu ou autre – je ne parle pas de Boston évidemment – mais Montréal, Ville du savoir, Ville de la culture incluant... il faudrait trouver l'expression, on va demander à Cossette Communication, je vous laisse ce soin.

705 Mais vous voyez ce que je veux dire. Ça, c'est quelque chose de très fort. On vit dans un monde de symboles très largement. Si on s'aperçoit qu'il n'y a rien derrière le symbole, on peut toujours repartir. Mais ces symboles-là ont un pouvoir attractif. Et la

710 culture, ça, on le sait, ça a un pouvoir attractif considérable pour tout le monde, aussi bien
que pour les plus triviaux des financiers et des entrepreneurs que pour les poètes.

LA PRÉSIDENTE :

715 Vous avez une question, madame Gold? Ça va être la dernière.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

720 Une dernière question. Je reviens au début de votre présentation. Je voulais vous
poser une question sur la définition de la culture scientifique que vous proposez. J'ai lu le
mémoire. Si vous me permettez...

M. HERVÉ FISCHER :

725 Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

730 ... ça m'apparaît que la culture scientifique est définie comme un terreau propice.

M. HERVÉ FISCHER :

Comme une? Pardon?

735 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Un terreau propice ou un ensemble des conditions favorables à la science. Est-ce
que c'est bien ça?

740 **M. HERVÉ FISCHER :**

745 Non, non. D'abord, la culture, c'est très difficile à définir. Même si on se risque à
définir la culture en deux lignes, vous savez, depuis le pistolet de Goëring jusqu'à tout ce
qu'on pourrait dire, ça fait combien de nuitées à Montréal, ça, c'est une définition de la
culture aussi.

750 Alors, entre tout ça, pour moi, j'ai une conception humaniste, c'est-à-dire... alors, je
vais employer un vocabulaire un peu plus abstrait. La culture, c'est l'interprétation que
l'individu a à son environnement. Son environnement, c'est lui-même, c'est sa ville, c'est
son pays, c'est le firmament. C'est l'interprétation de toutes les questions qu'un individu se
pose dans son rapport à ses interlocuteurs. Et ça inclut nécessairement des questions

comme: «C'est quoi les atomes? C'est quoi l'ADN ou les gènes?» ou bien: «Qu'est-ce que c'est qu'une étoile morte?»

755 C'est pour ça que la culture est englobante, fondamentalement. Et d'une certaine manière, elle est tout, parce que je ne vois pas qu'est-ce qui ne passe pas par le filtre culturel. Je ne vois pas qu'est-ce qui ne trouve pas une expression culturelle.

760 Alors, je ne veux pas noyer le poisson dans l'eau, mais il ne faut certainement pas resserrer la notion de culture et ne pas lui donner une définition de tiroir ou une définition le panier, sûrement pas. C'est beaucoup plus.

LA PRÉSIDENTE :

765 Monsieur Kirouac, un dernier message.

M. JACQUES KIROUAC :

770 Je serais gêné de passer après mon président, parce que...

LA PRÉSIDENTE :

Ne vous gênez pas, allez-y.

775 **M. HERVÉ FISCHER :**

Il est plus jeune que moi, il va tenir.

M. JACQUES KIROUAC :

780 Tout le discours de monsieur Fischer était la démonstration à partir du jeune jusqu'au plus vieux, en passant par toutes les régions, en passant par tous les pays. On veut que la culture scientifique et technique soit partie prenante de la culture et qu'elle n'en soit surtout jamais exclue. Il faut que ça fasse partie d'un tout. C'est une ouverture.

785 Et je pense que, monsieur Fisher le disait bien, quand une ville a la possibilité de s'ouvrir comme ça, c'est une ouverture qui est pour tout le monde, pour les jeunes, pour les femmes, pour les gens de mieux connaître la technologie. Et on parle de technologie, on parle de culture dans le quotidien, dans l'actuel. On est dans tout, on est partout: on est dans la santé; on est dans l'environnement; on est dans l'air; on est de tous les discours.

790

Ça ne prend pas juste du scientifique, ça prend un peu de scientifique, et ce peu de scientifique-là dans la culture, c'est quelque chose qui va pouvoir faire exploser elle-même

795 la culture pour une meilleure connaissance, pour des maillages qui vont être possibles, puis
non seulement possibles mais souhaitables pour les gens d'une municipalité comme
Montréal.

M. HERVÉ FISCHER :

800 Je crois que c'est une dynamique. La culture, c'est un mouvement, c'est une
dynamique et qui met en relation.

LA PRÉSIDENTE :

805 Alors, on retient pour finir vos offres de partenariat.

M. HERVÉ FISCHER :

7 h 30.

810

LA PRÉSIDENTE :

À 7 h et à 7 h 30.

815

M. HERVÉ FISCHER :

C'est ça. Mais écoutez, j'y serai.

LA PRÉSIDENTE :

820

Merci infiniment.

M. HERVÉ FISCHER :

825

Merci à vous. Merci beaucoup de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

830 Est-ce que les gens de la Table de concertation du faubourg sont ici? Oui, ils sont là.
Venez. Bonsoir. Vous êtes monsieur Demers?

M. ROSARIO DEMERS :

Oui. Bonsoir, madame. Bonsoir, monsieur.

835

LA PRÉSIDENTE :

Il faut que vous parliez devant le micro. Vous présentez peut-être les gens qui vous accompagnent?

840

M. ROSARIO DEMERS :

Oui, voilà. Mon nom est Rosario Demers et je suis président de cette Table de concertation du faubourg Saint-Laurent que vous recevez ce soir.

845

J'ai avec moi deux collègues. Luc Gaudet, qui est là, qui est notre coordonnateur à la Table, qui travaille à temps partiel et qui travaille également dans un milieu culturel qui touche notamment le sujet qu'on va traiter ce soir. Et puis j'ai aussi avec moi madame Sonia Hamel, qui est là, dont la Table a retenu les services, l'automne dernier, pour faire une recherche exploratoire dans ce domaine des cultures qu'on dit alternatives.

850

Alors ce soir, on va vous présenter un court mémoire qui s'inscrit dans cette démarche. Alors, moi, je vais tout juste dire un petit mot d'ouverture et après, je vais laisser la parole à mes deux collègues tout de suite.

855

Donc, il s'agit de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent. C'est une table de quartier donc qui réunit différentes composantes de ce faubourg Saint-Laurent, que vous connaissez peut-être, qui est extrêmement composite, très contrasté et ainsi de suite. Une Table donc qui est née en 1995 et puis qui est partie d'une préoccupation de qualité de vie pour les citoyens, pour les commerçants, pour l'ensemble de la communauté.

860

Et donc, ça se veut être un lieu d'échange composé d'acteurs très diversifiés comme les résidents, les représentants d'organisations communautaires, des gens qui travaillent dans le secteur économique, des institutions également comme l'UQAM aussi qui est présente à ces rencontres-là. Et on a des activités qui s'articulent pratiquement toujours autour d'enjeux économiques, sociaux et culturels.

865

Et donc, notre perspective ici, c'est de faire la promotion... d'abord, de chercher une certaine identité, à donner une identité au quartier, même si c'est très contrasté, très composite. Et notre préoccupation de base, c'est de faire la promotion d'un développement, comme il est écrit là, d'un développement durable et qui soit à visage humain. Donc, on veut que ce soit un quartier normal, composé de personnes normales, mais un quartier très ouvert et un quartier de centre-ville urbain, avec tout ce que ça comprend. Alors, ça, c'est notre préoccupation centrale.

870

875

Mais on reconnaît qu'il s'agit d'un quartier à dominance culturelle. Donc, c'est un quartier composite, mais on sait bien que sa caractéristique dominante, c'est les différents

880 modes d'expression culturelle qu'il y a dans ce milieu. Et, bon, on parle de plus en plus du Quartier des spectacles. Je pense que l'appellation «Quartier des spectacles» commence à prendre place dans l'imaginaire collectif, mais on souhaiterait que dans cet imaginaire collectif, l'expression «Quartier des spectacles» soit beaucoup plus large que le mot «spectacle», les spectacles étant une dimension du quartier mais pas la seule. Et je pense qu'on peut y arriver si on nourrit l'imaginaire collectif encore une fois à propos de cette question-là.

885
Donc, dans notre préoccupation de ce soir, c'est justement d'évoquer certaines dimensions qui touchent, oui, la multiplicité des fonctions dans le quartier, mais qui touchent en particulier une des fonctions, qui est la fonction culturelle, mais, à l'intérieur même de cette fonction culturelle, une certaine diversité que l'on voudrait faire valoir ce soir.

890
Donc, je leur laisse tout de suite la parole pour présenter le thème.

Mme SONIA HAMEL :

895
Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

900
Bonsoir.

Mme SONIA HAMEL :

905
En fait, on voulait commencer en vous disant un peu ce que veut dire un peu pour nous la scène *underground* et comment elle se déploie dans l'espace public.

910
En fait, la scène *underground*, tout comme celle qui est le produit de l'industrie culturelle, ne se développe pas en vase clos. En effet, les diverses composantes du paysage culturel urbain existent dans un lien de dialogique, donc qui évoque le dialogue et qui est marqué, ce dialogue, par des rapports de force tantôt complémentaires, tantôt antagonistes. Et en fait, les cultures alternatives comme incubateurs d'innovation existent ou se déploient en synergie où elles alimentent et s'alimentent des pratiques plus instituées.

915
D'ailleurs, à ce propos, Grésillon fait écho à ce que je viens de dire dans son livre sur Berlin comme métropole culturelle lorsqu'il affirme, et je cite rapidement:

La seconde...

– il parle ici des cultures alternatives –

... sert d'éternel réservoir à la première, qui vient y puiser de nouveaux courants esthétiques et y détecter de nouveaux talents.

920

Alors, c'est d'autant plus important de préserver justement cette scène culturelle alternative qu'on qualifie aussi de scène *underground*.

925

La recherche qu'on a menée au cours de l'automne nous a permis quand même d'établir quelques constats, notamment sur le manque de reconnaissance qui se répercute sur le financement et qui mène vers une sorte de ghettoïsation. Aussi, il y a un problème continu d'accès aux espaces physiques dans le centre-ville en particulier. Les acteurs de la scène alternative sont particulièrement fragiles devant les pressions immobilières.

930

Il y a aussi un problème d'affichage. C'est-à-dire qu'on s'entend que beaucoup des créateurs de la scène alternative ou des petits diffuseurs doivent compter sur le fait de pouvoir assurer une visibilité à leurs événements. Et en ce moment, il y a un problème au niveau de l'affichage qui est en train de se travailler grâce au Quartier des spectacles et qui se travaille en collaboration avec certaines petites salles également.

935

J'inclus également l'invisibilité des formes d'expression des communautés culturelles. Je me permets un peu ce calque anglophone, puisque ce terme-là a été spontanément utilisé par les répondants que j'ai pu rencontrer. C'est-à-dire que toutes les formes culturelles qui ne s'inscrivent pas ou les pratiques qui ne s'inscrivent pas dans les paradigmes franco-québécois d'origine ou anglo-québécois d'origine ont tendance à être comme exclus de la scène ou réduits à leur état de folklore finalement ou sont confondus à de l'art communautaire. Alors, ça, ça nous a paru particulièrement problématique.

940

945

Ça nous a permis, cette recherche-là, également d'en arriver à une définition opératoire du concept de culture alternative, qui laisse place à l'aspect mouvant de ce concept-là. Parce que ce qui est alternatif aujourd'hui ne le sera pas nécessairement demain. Alors, hormis les moyens plus modestes dont ils disposent et les mécanismes de promotion, distribution et diffusion, auxquels ils ont recours, il y a certains principes qui sous-tendent les pratiques des cultures alternatives.

950

955

On parle de transgression. Parce qu'en fait, les cultures alternatives se développent souvent en rupture avec ce qui existe déjà. Ils nous proposent d'autres modèles que ceux qui sont proposés dans les cultures préétablies ou dans les modèles préétablis. Et puis, en fait, ils veulent faire éclater ces paramètres-là et c'est ça qui donne lieu à des innovations assez intéressantes.

960

On parle aussi de démocratisation de l'acte de créer dans la mesure où l'acte de créer n'appartient pas aux seuls experts de l'art. Un exemple de ça, c'est que avec Télé Sans Frontières et Vidéo Paradiso, ce ne sont pas des films qui portent sur les jeunes de la rue, c'est les jeunes de la rue eux-mêmes qui deviennent vidéastes. Alors, ça, c'est assez intéressant. Dans ce sens-là, les cultures alternatives de cette scène-là devient un véhicule

d'expression pour des personnes qui ne sentent pas qu'ils ont toujours quelque chose à dire sur le plan artistique.

965 Il y a là toute la notion d'accessibilité. La plupart des événements ou des prestations sont soit gratuites ou sur une base de dons ou très peu cher, ou sur une base d'échange de services. En fait, on remarque que les cultures alternatives se développent selon des paramètres autres que mercantiles. Alors, l'idée n'est pas de faire des profits, mais l'idée est ce désir urgent et cette volonté urgente de diffuser ce qu'on a à dire.

970 On remarque également aussi beaucoup de préoccupation environnementale et de justice sociale. Je vais passer assez vite parce que je ne veux pas prendre trop de temps. On remarque aussi qu'il y a un droit d'exister et d'être reconnu tel quel sans compromis, qui est souvent dans le contenu, qui se trouve dans le contenu des pratiques alternatives, c'est-à-dire un droit revendiqué d'exister comme acteur de la scène culturelle mais en restant qui on est.

975 On remarque aussi qu'on qualifie les cultures alternatives d'expression urbaine interactive. Et pourquoi? Bien, je vais vous donner un exemple très concret. Le théâtre de Mise au jeu, par exemple, est un théâtre intéressant dans la mesure où il interpelle le spectateur directement et le sort un peu de sa position anonyme et passive. Alors, c'est des formes d'expression qui souvent incluent le spectateur qui devient partie prenante de l'oeuvre en tant que telle.

980 On remarque aussi qu'on qualifie les cultures alternatives d'expression urbaine interactive. Et pourquoi? Bien, je vais vous donner un exemple très concret. Le théâtre de Mise au jeu, par exemple, est un théâtre intéressant dans la mesure où il interpelle le spectateur directement et le sort un peu de sa position anonyme et passive. Alors, c'est des formes d'expression qui souvent incluent le spectateur qui devient partie prenante de l'oeuvre en tant que telle.

985 Il y a aussi la question de la débrouillardise collective ou individuelle. En fait, c'est souvent à cause du manque de moyen qu'on développe ces stratégies très inventives et innovatrices, et c'est une force, même si c'est un peu par défaut qu'on l'a développée.

990 On remarque aussi, on est en présence d'un genre de conciliation entre le réel et le fictif pour mobiliser vers l'action. En fait, on remarque, les cultures alternatives sont souvent à cheval entre le social et l'artistique, et allient les deux aisément.

J'ai une citation, ici, du directeur de Mise au jeu qui illustre très bien cette réalité-là et qui dit ceci:

995 *On flirte avec le rêve et on négocie avec la réalité,*
alors, je trouve que ça résume très bien.

1000 Je vais vous parler très rapidement de trois cas de figure qui exposent et qui illustrent très bien les possibilités d'interface, les potentialités d'interface, en commençant par le Festival d'expression de la rue, qui est un festival qui a été initié en 1997 par les pairs, le projet des pairs aidants, et qui est un festival qui dure maintenant trois jours, dont la programmation est assez diversifiée.

1005 La force majeure de ce festival-là est le fait que ce sont les jeunes marginaux qui en
assument l'organisation logistique. Et puis hormis le fait que c'est un festival qui est fort
diversifié, intéressant et qui anime l'espace public pendant trois jours durant l'été, ce qui est
intéressant aussi par rapport à ce festival-là, c'est ce qui mène vers le festival.

1010 Il y avait une intervenante des pairs aidants qui me disait: «C'est intéressant, les
jeunes marginaux nous aident à faire la promotion, c'est-à-dire qu'on se tient devant le métro
Beaudry ou Berri, peu importe, et on approche des gens. Et on n'approche pas seulement
des gens qui nous ressemblent, donc d'autres marginaux, on approche aussi monsieur et
madame Tout-le-monde. Ça donne lieu à une rencontre des univers, finalement.» Et elle
1015 était fière de me dire qu'il y avait certains des messieurs et madames Tout-le-monde qui
étaient venus voir. Alors, c'est intéressant. Ça transforme le regard qu'on pose sur certaines
personnes, certains groupes.

Avec Mise au jeu, Mise au jeu, qui est un théâtre qui sollicite la participation, comme
je le disais tout à l'heure, active du public comme élément central de leur création, je vais
1020 vous parler ici particulièrement d'un volet de leur action, qui est la cellule Lumière rouge, qui
l'année dernière avait travaillé une pièce de théâtre déambulatoire, qui s'appelle *Je ne sais
pas si vous êtes comme moi* et qui porte sur la prostitution dans le Centre-Sud.

1025 La démarche artistique de cette équipe-là est profondément enracinée dans le terrain.
C'est une démarche qui demande énormément de recherche et de proximité avec le milieu
des prostituées, mais pas seulement avec le milieu des prostituées, ils ont également
rencontré une association de résidants et cette rencontre-là a engendré un dialogue sur des
enjeux de cohabitation.

1030 En fait, les résidants trouvaient parfois lourd de porter le fardeau de la stigmatisation
que pouvait causer la projection d'une image qui est centrée beaucoup sur la prostitution.
Alors, ça a donné lieu encore une fois à un dialogue qui est très, très important, à des
réflexions, des débats. Et ces citoyens-là ont participé à la démarche en interpellant ceux et
celles qui se prêtaient au parcours et ça a encore une fois continué le débat sur la
1035 cohabitation d'une façon non prévue, finalement, par l'équipe Lumière rouge. Alors, c'est
assez intéressant.

J'ai une citation ici d'une personne qui s'est prêtée au parcours.

1040 *Une initiative qui sort le monde ordinaire de leur petite vie et ainsi les amène à
marcher dans les pas du monde de la prostitution. Et députés et policiers devraient faire le
parcours.*

1045 Il y a des policiers, soit dit en passant, qu'ils l'ont fait et des acteurs municipaux
également.

Dernier exemple, c'est Cirque du monde. Le Cirque du monde, c'est un programme qui fait partie du volet social du Cirque du Soleil. Et ce programme-là s'inscrit dans la mouvance de l'art éducation et de l'art intervention développé dans la culture brésilienne. Et ici, on assiste à la conjugaison de différentes expertises. On marie, en fait, les expertises des entraîneurs du Cirque du Soleil, des ONG, des OSBL jeunesse, mais surtout de l'imaginaire créatif des jeunes de la rue eux-mêmes.

Alors, là, on est en présence d'une interface entre un joueur majeur de l'industrie culturelle, qui est le Cirque du Soleil, et l'autre extrême du continuum, c'est-à-dire des jeunes de la rue qui ne savaient même pas qu'il y avait quelque chose à dire par le biais de cette forme d'expression là. Et de part et d'autre, leur vision et même leur pratique s'en voient modifiées.

Alors, pour faire un très, très court petit *wrap-up*, une conclusion avant de céder la parole à mon collègue, dans le premier cas, dans le cas du Festival d'expression de la rue, ce qui est un peu malheureux, c'est qu'ils n'arrivent pas à se faire financer du tout par les instances artistiques officielles qui financeraient les festivals, parce qu'ils sont incapables de démontrer qu'ils génèrent un profit ou un revenu. Parce qu'en fait, le Festival d'expression de la rue est offert gratuitement au grand public. Or, ils n'arrivent jamais à s'inscrire dans aucun critère. Et ça, ils y tiennent d'offrir gratuitement au grand public les événements qui sont propres à ce festival-là.

Dans le deuxième cas, la mise sur pied du théâtre déambulatoire de *Je ne sais pas si vous êtes comme moi*, qui a, soit dit en passant, joui d'une visibilité assez considérable de la part des médias *mainstream*, a été mis sur pied grâce à la reconnaissance du Conseil des arts du Canada et à un financement du Conseil des arts du Canada. Alors, on voit ce que ça peut donner en termes d'impact, non seulement par rapport à la qualité de l'oeuvre artistique, mais aussi par rapport à la rencontre des mondes dont je vous parle et de l'interface potentielle qui est créée par ce genre d'expression artistique là.

Dans le dernier cas, bien, on voit un autre exemple d'interface et celui-ci, c'est un acteur majeur, comme je le disais, de l'industrie culturelle qui rencontre le milieu, sa communauté. Et une des seules choses qui a été mentionnée comme étant un frein un peu à cette rencontre-là, c'est que le Cirque du Soleil, qui ne souffre pas de problème de financement particulier – pas à mon avis, je ne peux pas non plus parler pour eux – ils m'ont dit qu'ils souffraient cependant des aléas et de la précarité de leurs partenaires terrain communautaires. Alors, ils sont souvent en rupture avec... ils ont souvent recommencé le travail d'approche avec des clientèles qui sont très difficiles à rejoindre. Alors, ça, c'est très difficile et ça fait en sorte que ça...

C'est tout. Je vais céder la parole à Luc.

M. LUC GAUDET :

1090

Merci, Sonia. Alors, on s'est posé la question à savoir comment on pouvait, par quel moyen on peut favoriser un ancrage et le développement des forces vives de création dans le centre-ville.

1095

On pense qu'on ne peut pas laisser aller les choses comme elles vont, puisque beaucoup de forces font en sorte que, et on le constate, les ressources vouées à une pratique culturelle dite alternative, comme on a pu le définir, ont tendance à devoir quitter le secteur, quitter le quartier du centre-ville et du faubourg pour s'en aller dans d'autres arrondissements. Alors, on pose la question: est-ce qu'on peut laisser ça aller? Est-ce que la caractéristique d'un centre-ville ne devrait pas être, comme nous le prônons, d'offrir une multitude de modèles d'expression culturelle dans ce cas-ci?

1100

1105

Alors, les recommandations qu'on vous propose, vous les avez lues sûrement, se retrouvent résumées ici. En fait, il y en a sept et on pense qu'on peut régler ça dans une semaine, en fait. Une par jour, on y arrive.

1110

Alors, dans un premier temps, les trois premières touchent les questions de la reconnaissance. Donc, miser que la Politique de développement culturel et le Conseil des arts de Montréal se dotent d'une définition plus inclusive de l'artiste professionnel – on en a discuté dans les rencontres, dans les ateliers de cette question-là – qui reconnaîtrait notamment le cheminement particulier, les pratiques des créateurs de la scène alternative et de la diversité culturelle. Pour nous, c'est assez central cette question-là, ça rejoint la section 3.1 du projet de politique que vous présentez.

1115

Deuxième recommandation, le mardi, on pourrait travailler à la mise en place d'un comité d'évaluation plus représentatif de la diversité culturelle montréalaise. Évidemment, pour juger des projets qui sont soumis pour une approbation d'un appui de la Ville ou du Conseil des arts de Montréal, il faudrait s'assurer que les pairs qui connaissent les pratiques alternatives qu'on décrit ici soient en mesure d'être des éléments, des acteurs d'évaluation de ces projets-là, ce qui ne semble pas, à notre connaissance, être le cas jusqu'à maintenant.

1120

1125

Et troisièmement, le mercredi, la mise sur pied d'un programme de subventions spécifique, dont les normes seraient plus larges et laissées à l'appréciation des jurys d'évaluation. En fait, là, on a peut-être l'air un petit peu idéalistes dans cette formulation-là, mais on a validé cette recherche-là dans une assemblée publique, notamment, puis on s'est rendu compte que dans certains domaines, notamment de l'itinérance, récemment, le gouvernement fédéral a développé un programme très peu normé, qui permettait aux organismes de bénéficier de sommes assez substantielles de financement pour notamment voir à des projets de relocalisation et de consolidation des organismes, qui a permis

1130 d'adapter les ressources. Alors, ça, c'est pour le volet de la reconnaissance.

1135 Pour le reste de la semaine, on peut se concentrer sur la localisation. Parce qu'une fois qu'on est reconnu, il faut s'assurer de se camper en quelque part. Et comme on l'a soulevé, on le précise ici en préambule à ces recommandations-là, cette série de trois recommandations-là, la localisation, le maintien des organismes à vocation culturelle moins reconnus, disons, dans le centre-ville est un enjeu majeur.

1140 On a à faire face à un marché immobilier qui est axé sur le développement de logements en partie de luxe ou en partie sociaux aussi et ça repousse de plus en plus les artistes, les artisans sur d'autres territoires. Et la hausse des prix des loyers également nous incite à proposer des mécanismes qui peuvent faire en sorte que les organismes peuvent bénéficier de budgets d'immobilisation, notamment. Donc, la politique prévoit le dégagement d'un budget destiné à la localisation dans le centre-ville des ressources qui sont issues de la scène alternative.

1145 Je donne souvent l'exemple, je ne sais pas si je l'ai déjà mentionné ici, mais Sonia a fait référence à l'équipe Mise au jeu. Je travaille avec l'équipe Mise au jeu depuis 13 ans, depuis toujours installée au centre-ville, et dans les dernières cinq ou six années, on a eu à vivre trois déménagements comme ça, repoussés par la fonction de développement résidentiel. Et c'est extrêmement exténuant et c'est extrêmement coûteux. Et pendant ce temps-là, on ne peut pas faire un travail de création quand on déménage tout le temps.

1155 Et finalement, peut-être donc développer des mécanismes d'accès à la propriété immobilière et à des résidences d'artistes. Des résidences d'artistes, il y a des projets présentement qui sont en étude, qui sont en voie d'être réalisés. On voudrait s'assurer que ces projets-là puissent accueillir des artistes faisant partie encore une fois de cette mouvance culturelle alternative. Et on a proposé aussi un mécanisme de micro-prêt qui pourrait favoriser cette immobilisation ou cette acquisition d'actifs dans le centre-ville.

1160 Alors, il nous reste plus que, à la fin de cette semaine, à se retrouver le dimanche et à regarder qu'est-ce qu'on va faire la semaine suivante. Et pour ce faire, bien, on pense que la formation d'un comité d'action local... là, on parle évidemment du secteur qui nous est propre ici, du Quartier du faubourg, alors essayer de réunir ces acteurs-là qu'on a rencontrés et de permettre à ces acteurs-là de suggérer une série de mesures ou d'actions concrètes en concertation avec les instances de la Ville et les autres acteurs.

1170 La Table de concertation est prête à faire son effort aussi pour peut-être piloter et amorcer un travail de comité, qui va faire en sorte d'équilibrer ces forces et faire en sorte que cette reconnaissance-là qu'on souhaite se traduise par des actions concrètes dans les prochains mois, prochaines années.

Mme SONIA HAMEL :

Prochaines semaines peut-être!

1175

M. LUC GAUDET :

Oui, pourquoi pas?

1180

M. ROSARIO DEMERS :

J'aimerais tout juste dire un mot en conclusion. Vous avez vu que l'homme de théâtre a parlé et la spécialiste qui a fait un regard pointu sur le milieu.

1185

Et moi, je dirais que notre préoccupation centrale, c'est de faire valoir également tout ce qui peut être émergent, créateur dans le milieu et qui n'est pas forcément visible et pas forcément soutenu, et qui est souvent aussi enrobé de contextes qui sont des contextes difficiles, peut-être même problématiques du point de vue social, ainsi de suite, mais il y a parfois des perles qui sont là et qu'il ne faudrait pas laissé disparaître. À mon avis, c'est ça.

1190

Donc, notre préoccupation finalement, c'est quand on voit, par exemple, apparaître toute la mouvance du Quartier des spectacles et puis tout ce courant qui se consolide et qui est très important dans notre centre-ville, on voudrait que la commission porte son attention aussi sur les plus faibles dans toute cette dynamique culturelle. Et donc, on essaie de s'assurer que les petits aient leur place aussi parmi les grands.

1195

LA PRÉSIDENTE :

Merci, infiniment. On est très contents de voir, ce soir, qu'on a des gens déterminés, qui ont un programme clair pour les semaines qui viennent.

1200

Moi, je voudrais d'abord vous remercier d'avoir fait le ménage pour nous dans les concepts. C'était extrêmement important d'être en mesure de faire les distinctions qui s'imposent et aussi de nous avoir permis de connaître les cultures alternatives à travers des exemples concrets. Vous l'avez très bien fait et il y a sûrement des gens qui liront votre mémoire plus que nous trois. Il y a des gens, de toute façon, qui l'entendent présenter ce soir, mais c'est un excellent mémoire. Alors, je voulais vous le signifier et vous en remercier.

1205

Je vais laisser monsieur Deriger commencer les questions.

1210

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Peut-être une première question. Il y a le mémoire, mais il y a aussi le document

1215 que vous avez préparé, *Le Faubourg Saint-Laurent, notre milieu de vie*, qui est aussi très bien fait. J'aimerais revenir, mettre un peu en relation les deux aspects par rapport au Quartier des spectacles.

1220 Dans la brochure, dans ce document-ci, vous dites, entre autres, que le Quartier des spectacles ne fait pas l'unanimité. Donc, ce n'est pas unanime sur cette question-là. Vous parlez, par exemple, du nom, entre autres qui est trop restrictif, si on voulait élargir le nom pour plus inclure la diversité. Un peu plus loin, vous parlez aussi de la rupture du milieu bâti par des espaces peut-être plus vastes qui vont briser un peu le rythme des bâtiments et tout ça.

1225 Quand on lit ce document-là, quand on lit votre mémoire qui parle d'une vision équilibrée, est-ce que vous êtes en accord ou non avec le Quartier des spectacles? Je pose la question simplement. Quelle est votre vision par rapport à ça, votre avis?

Mme SONIA HAMEL :

1230 Bien, je pense qu'en fait, on n'est pas en désaccord avec le Quartier des spectacles et ce serait dérisoire d'être en désaccord. Le Quartier des spectacles va s'implanter. Je pense que c'est ce qui est important, puis je pense que c'est ce qui est souligné aussi par Rosario et ce qui est souligné dans le mémoire, c'est que...

1235 Et Rosario avait apporté une image, au cours d'une autre communication, que j'avais trouvée fort importante, c'est que le Quartier des spectacles n'englobe pas le faubourg Saint-Laurent. Il est une partie du faubourg Saint-Laurent. Alors, ça, j'avais trouvé ça fort intéressant.

1240 L'idée, c'est que le Quartier des spectacles s'implante en concertation et avec une perspective d'inclusion du milieu alternatif, mais j'irai plus loin que ça, que le Quartier des spectacles s'implante avec un souci de ceux et celles qui sont à la base de l'industrie culturelle; ce sont les créateurs. En ce moment, le Quartier des spectacles n'a pas de créateurs dans son regroupement et dans son CA. C'est une vision qui est très lourde. C'est une vision industrielle. C'est une vision de l'industrie.

1245 Alors, il ne faut pas oublier que ce qui est derrière la culture, et on parle de la culture artistique, la création, c'est qu'il y a des artistes là-dedans, et ce qu'on ne voudrait pas, c'est que les artistes soient oubliés, qu'ils soient des artistes mieux établis ou en ce qui nous concerne, nous, des artistes qui sont de la scène alternative.

1250 Alors, on n'est pas, personnellement, à moins que je me trompe, on n'est pas contre le Quartier des spectacles.

1255

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Monsieur Demers.

1260 **M. ROSARIO DEMERS :**

Oui. Bien, c'est un peu difficile pour moi d'exprimer un point de vue ici, parce que je suis président de la Table de concertation, je suis un citoyen résidant dans le quartier et à ce titre de résidant dans le quartier, je suis membre du partenariat du Quartier des spectacles. On a fait justement la réunion de notre conseil d'administration cette semaine.

1265

LA PRÉSIDENTE :

Vous faites la passerelle, alors.

1270

M. ROSARIO DEMERS :

Alors, j'essaie de faire la passerelle et j'essaie de voir les différents points. C'est sûr que mon regard de résidant du quartier, j'essaie aussi de voir quelle est l'opinion des gens, comment les gens voient ça et ainsi de suite.

1275

En général, les gens disent dans le quartier, ils disent: «Pourquoi on est là dans ce quartier?» Ils vont dire, par exemple: «Parce qu'on trouve de tout. Tout est là. C'est là que les choses se passent.» Et donc, en général, les gens reçoivent positivement l'idée qu'il y ait un Quartier des spectacles et que sa fonction soit de consolider la fonction culturelle dans les quartiers.

1280

Maintenant, il y a eu une résistance concernant cette appellation «Quartier des spectacles», parce qu'on se disait: «Oui, mais il y a beaucoup plus que le spectacle dans le quartier. Il y a des arts, il y a des galeries d'art, il y a l'aspect création qui n'est pas toujours exprimée. Et ensuite, il y a des artistes, des artisans.»

1285

Avant qu'il y ait la Place des arts, il y avait aussi une Place des arts qui était un atelier d'artistes et d'artisans, au tout début des années 50. Donc, il y a toute une histoire dans ce quartier, qui est beaucoup plus large que ce qui est couvert par l'expression «Quartier des spectacles».

1290

Mais je pense qu'à ce moment-ci, comme je le disais au tout début, l'appellation «Quartier des spectacles» commence à prendre place dans l'imaginaire collectif. Et pour moi, ce qui est important comme résidant, c'est de voir comment la population, comment les gens voient ce quartier des spectacles, à quoi pensent-ils quand on entend l'appellation «Quartier des spectacles».

1295

1300 Moi, je pense que si je vais me promener dans le Vieux-Port, je ne vais pas voir
uniquement quelque chose qui relève d'un vieux port. Il y a plus que ça dans le Vieux-Port,
même dans l'imaginaire collectif. Si je vais visiter le Quartier international de Montréal, je suis
obligé de chercher qu'est-ce qui est international dans ce quartier.

1305 Donc, pour la population, pour le monde en général, quand ils parleront de Quartier
des spectacles, il faudra qu'ils trouvent quelque chose de beaucoup plus que le spectacle. Et
pour moi, c'est ça le défi qui doit être relevé dans toute la compréhension de la Politique
culturelle de Montréal.

1310 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

 Vous me dites que vous êtes membre du partenariat. Actuellement, est-ce qu'il y a
des moyens qui sont envisagés pour justement éviter qu'il y ait de la spéculation foncière dans
le quartier? Est-ce qu'il y a des choses qui sont mises en place? Est-ce qu'il y a des moyens
que vous envisagez? De quelle façon? Est-ce qu'il y a des pistes, des solutions ou, en fait,
1315 comment vous envisagez justement éviter ce problème-là? Si c'est un problème.

LA PRÉSIDENTE :

1320 Peut-être que ce n'est pas à votre niveau que ça se passe.

M. ROSARIO DEMERS :

1325 Ce n'est pas à mon niveau. Je n'ai pas d'opinion à exprimer là-dessus. Ce que je
peux dire, c'est qu'il y a le Quartier des spectacles et il y a le partenariat du Quartier des
spectacles. Et la composition du partenariat du Quartier des spectacles est beaucoup plus
large que le Quartier des spectacles lui-même. Il y a quelqu'un du Palais des Congrès qui est
sur ce partenariat. Il y a quelqu'un du Complexe Desjardins, il y a une personne comme moi.
Il y a différents éléments qui ne sont pas du spectacle proprement dit dans ce partenariat et
qui portent des préoccupations comme la vôtre.

1330 C'est certain qu'il y a actuellement une préoccupation, à l'intérieur même du
partenariat du Quartier des spectacles, il y a une préoccupation d'être plus inclusif pour tout
ce qui touche des aspects autres que la dimension du spectacle. Du reste, le sous-titre du
Quartier des spectacles, la vision du partenariat est très révélatrice, elle s'écrit: *vivre, créer*
1335 *et se divertir au centre-ville*. Donc, ce sous-titre traduit beaucoup plus la vision du Quartier
des spectacles que l'appellation elle-même.

 Donc, par rapport à votre question, je n'ai pas d'éléments clairs là-dessus, mais je
sais que ça devrait être une préoccupation majeure. En tout cas, au niveau de la Table de

1340 concertation sur un autre dossier, c'est une chose qui nous préoccupe.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, madame Hamel.

1345

Mme SONIA HAMEL :

En fait, je vais céder la parole, puis j'ajouterai si ça n'a pas été complet, s'il y a des choses à compléter.

1350

M. LUC GAUDET :

1355 C'est une question qui préoccupe beaucoup de monde, beaucoup d'organismes qui oeuvrent dans la communauté, des entreprises d'économie sociale, des organismes qui ont des vocations sociales ou artistiques qui ne sont pas en mesure de se payer ces immeubles-là.

1360 Et j'ai participé à la fondation d'une société immobilière, il y a deux ans, qui s'appelle la Société immobilière solidaire du centre-ville, si solidaire, et qui vise à, à cette étape-ci c'est une initiative d'une trentaine d'organismes qui cherchent à acquérir des immeubles par la force collective et à préserver ces immeubles-là du marché pour les rendre occupables par ces organismes-là.

1365 Mais évidemment, ces acquisitions-là ne pourront pas se faire sans des appuis politiques au niveau des différents paliers des gouvernements. On s'en rend compte, on a beau essayer de faire toutes sortes de montages financiers, les capacités quand même d'acquisition des édifices existants ou de construction de nouveaux édifices étant trop limitées, c'est-à-dire pour le secteur encore, pour ces organismes-là.

1370 Donc, cette initiative-là peut être une réponse. Ce n'est peut-être pas la seule, mais c'est sûr qu'il y a un besoin d'une concertation des acteurs du milieu pour préserver certains immeubles, certains espaces.

Mme SONIA HAMEL :

1375

1380 Cette question-là de la gentrification finalement, c'est central pour plusieurs acteurs et il y a sûrement des mécanismes. Je pense que la Ville a peut-être un rôle à jouer là-dedans, elle ne peut pas le jouer seule, mais la Ville a certainement un rôle à jouer pour peut-être faciliter, comme le disait Luc, l'acquisition d'immeubles, que ce soit par différents mécanismes, micro-prêt ou autres.

1385 Parce que ce qui est souvent soulevé par des chercheurs qui travaillent beaucoup sur le développement urbain, c'est de pouvoir favoriser l'obtention d'actifs pour des personnes qui sont non pas faibles comme tel, parce que je n'aime pas tellement le vocable «faible», mais des gens qui sont moins établis. Et en particulier, par exemple en ce qui nous concerne, c'est les artistes.

1390 Et puis il y a des possibilités dans les règlements de zonage de pouvoir donner des vocations particulières à des immeubles. Ce qui fait que quand tu as des gens qui quittent, bien, cet immeuble-là est encore voué à la culture et protégé, que ce soit par le biais de bail emphytéotique ou d'autres mécanismes. Mais on croit que la Ville se doit d'être un acteur actif et non passif là.

1395 **LA PRÉSIDENTE :**

Un zonage au niveau d'un immeuble, vous dites?

Mme SONIA HAMEL :

1400 Oui ou des vocations, des règlements de zonage qui pourraient... je ne connais pas, je ne suis pas urbaniste. Alors, c'est au-dessus de mes...

1405 Mais je suis en train d'explorer en ce moment, dans la deuxième étape de la recherche que j'ai déposée, qui a inspiré le mémoire, d'essayer de documenter des cas de développement urbain qui ont été courageux, c'est-à-dire qui ont su faire un développement urbain qui n'allait pas vers le condo au complet, qui trouvait moyen de réserver certaines zones, non pas pour les oublier, mais de nommer ou de donner des vocations bien particulières à certaines zones et s'assurer que les artistes y ait accès et puissent y vivre, et créer justement, et se divertir aussi. C'est cela.

1410 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1415 Pouvez-vous élaborer sur les critères de financement que vous dites exclu d'une façon systémique du milieu alternatif?

On a entendu cet après-midi la Délégation des communautés culturelles qui ont aussi parlé d'une exclusion, qu'il y avait moins d'accès au financement à cause d'une exclusion systémique. Pouvez-vous élaborer?

1420 **Mme SONIA HAMEL :**

Oui. En fait, oui. Je vous ai déjà donné un exemple. Souvent ce qui est évoqué par les répondants et les acteurs de cette scène-là, et je vous en ai donné un exemple, c'est

1425 que dans le domaine culturel, par exemple pour ce qui est du Festival d'expression de la rue, ce n'est pas pour n'avoir pas essayé d'obtenir du financement, c'est réellement qu'ils ne rentrent pas dans les critères dans la mesure où, dans ce cas-là, ils ne peuvent pas démontrer qu'ils vont générer des revenus. Alors, à ce moment-là, ils sont exclus.

1430 Pour ce qui est des communautés culturelles, moi, aujourd'hui, je me suis permis de relire un peu certains documents qui me permettaient de voir un peu l'état de la situation. Et donc, je prévoyais un peu la question que vous alliez poser. Et puis ce qu'on remarque pour ce qui est des communautés culturelles, c'est qu'il y a très peu de financement de base. C'est du financement beaucoup par projet. Alors, l'idée, c'est un peu de... et ça, ça n'aide pas du tout les frais de roulement des organismes.

1435 Alors, la plupart des organismes, un autre exemple, les petits diffuseurs ne sont pas reconnus par la SODEC. Ils ne sont pas reconnus comme étant une entreprise culturelle. Ils ne rentrent pas dans les critères. Alors, je ne connais pas tous les critères de la SODEC, mais le fait est qu'ils ne semblent pas rentrer dans les critères de la SODEC. Ils ne sont pas reconnus comme une entreprise culturelle. C'est reconnu comme étant un bar, mais c'est également un lieu de diffusion culturelle dans bien des cas.

1440 Au niveau de la définition même, des fois, de l'artiste, il y a certains problèmes. Luc le mentionnait très brièvement tout à l'heure, pour ce qui est de l'artiste, souvent ce qui arrive, c'est que ceux qui sont de la scène alternative n'ont pas dans les comités d'évaluation, dans les jurys, leurs pairs. Alors, leur pratique, ça passe dix pieds par-dessus la tête des comités. Ça ne fait pas partie de l'art au sens eurocentrique du terme. Alors, ça aussi, ça pose un problème.

1450 J'ai appris dernièrement un autre petit détail. Au Conseil des arts de Montréal – mais ça, ce serait à vérifier, mais je me permets quand même, j'ose – au Conseil des arts de Montréal pour qu'un musicien soit financé, il faut qu'il puisse fournir des pièces écrites, c'est-à-dire une musique écrite. Alors, la plupart des musiciens...

1455 Puis là, il y a toute une scène, comme la scène hip hop, ils n'écrivent pas leur musique, là. Ils créent des *beats*. C'est une forme d'expression collage un peu, là et puis donc, ils n'écrivent pas. Donc, les musiciens de la scène hip hop, les *rappers* sont exclus à tout jamais, finalement, d'être reconnus par le Conseil des arts de Montréal, parce qu'ils ne sont pas capables d'écrire leur musique. Ce n'est pas une musique qui s'écrit comme telle.

1460 Je ne sais pas si ça répond un peu à votre question?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1465 Oui.

Mme SONIA HAMEL :

1470 Il y a toute une question de nuance au niveau des pratiques qui échappe un peu à ceux qui font partie des jurys ou ceux qui sont au Conseil des arts de Montréal.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1475 Et ce que je comprends aussi, le milieu alternatif a une portée sociale, communautaire, par définition.

Mme SONIA HAMEL :

1480 Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1485 Et là, le bailleur de fonds perçoit l'expression culturelle plutôt comme un geste communautaire...

Mme SONIA HAMEL :

Oui.

1490 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

... et pas une expression artistique. Est-ce que c'est bien ça?

Mme SONIA HAMEL :

1495 Oui, beaucoup. La question d'être à cheval entre le social et l'artistique pose un problème aussi, parce que les bailleurs de fonds ne savent pas trop quoi faire avec certaines demandes. Ils se disent: «Bien, êtes-vous... votre port d'attache...» peut-être que tu peux même compléter à ce niveau-là, Luc, «Mais votre port d'attache, bien, c'est les services sociaux, ce n'est pas nous, le ministère de la Culture et des Communications.» Mais pourtant, regarde, là, tu sais? Alors, il va peut-être...

1500

M. LUC GAUDET :

1505 Juste pour préciser qu'au niveau du Conseil des arts du Canada, il y a eu une première expérience pilote, en fait, les deux dernières années, d'un programme art et communauté, où là on encourageait les artistes à présenter des projets qui incluait la

communauté dans son processus de création et de diffusion des oeuvres. Donc, il y a eu des ouvertures. Ça a été un projet à l'étude.

1510

J'entends que cette année pour le concours actuel, le programme est déjà presque vidé de ses fonds. Et on vise à d'abord encourager peut-être des artistes qui n'ont pas développé cette partie communautaire de l'art à présenter des projets en priorité aux compagnies ou aux groupes qui en font leur spécificité. Donc, on se retrouve encore, même après cette initiative-là qui a été fructueuse, dans une espèce de vide pour l'instant. Mais il y a beaucoup d'organismes...

1515

J'étais en rencontre la semaine dernière avec une série de compagnies de théâtre qui font de l'intervention théâtrale avec un aspect communautaire et c'est sûr qu'on va aller rencontrer les gens à Québec, on va aller rencontrer les gens au Conseil des arts du Canada, il va falloir que ça soit révisé ces choses-là. Pour l'instant, on regarde au niveau montréalais comment est-ce que les critères peuvent s'ouvrir à ces pratiques-là.

1520

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1525

J'ai une autre question sur l'affichage.

LA PRÉSIDENTE :

1530

Est-ce que je peux poser une question sur les fameux critères?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1535

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Vous évoquez quelques expériences au Conseil des arts du Canada. Vous venez d'évoquer un programme. Mais ce programme art et communauté, ça reste un programme qui est à part.

1540

M. LUC GAUDET :

1545

Exactement, oui.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous connaissez des organismes peut-être au Conseil des arts du Canada, chez cet organisme-là lui-même, où il y aurait effectivement une recherche de

1550 critères qui permettraient aux artistes des cultures alternatives d'être traités d'une manière équitable et donc, de pouvoir avoir accès à des financements.

1555 Que ce soit au Conseil des arts du Canada ou ailleurs, est-ce qu'on a des références qui pourraient nous aider à faire progresser éventuellement la réflexion là-dessus ici? En connaissez-vous, peut-être en Europe ou ailleurs ou aux États-Unis, je ne sais pas.

M. LUC GAUDET :

1560 On les cherche, nous aussi, présentement. Il faut se tenir au courant.

Mme SONIA HAMEL :

1565 On les cherche, mais il y a... Luc mentionnait tout à l'heure, il y a des programmes. Le programme IPAQ, qui n'est pas un programme culturel comme tel, mais qui est un programme qui permettait... c'est un programme d'immobilisations. Ça existe encore, je dis «c'était», mais c'est un programme qui est peu normé et qui permet à ce moment-là aux organismes de soit se localiser ou assurer des frais de roulement. Et puis il y a une certaine flexibilité à ce programme-là.

1570 En fait, ce qui est préconisé, ce qui est mis de l'avant dans une de nos recommandations, c'est d'en créer un programme qui est peu normé et qui va être capable de contribuer à la consolidation des actifs dans le milieu culturel et, en particulier en ce qui nous concerne, dans la scène alternative. Alors...

1575 **LA PRÉSIDENTE :**

Et pensez-vous que ce programme auquel vous faites allusion...

Mme SONIA HAMEL :

1580 IPAQ?

LA PRÉSIDENTE :

1585 Oui. En fait, non, attendez, je recommence.

Mme SONIA HAMEL :

1590 Peut être un modèle.

LA PRÉSIDENTE :

Vous dites: «un programme peu normé», mais il y a quand même quelques balises.

1595 **Mme SONIA HAMEL :**

Oui, tout à fait.

1600 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous pensez que les balises qui sont utilisées dans ce programme-là sont effectivement des balises intéressantes qui pourraient être évoquées éventuellement dans le cadre d'une recommandation comme celle que vous faites et utilisée par la Ville de Montréal.

1605 **Mme SONIA HAMEL :**

Oui, tout à fait.

1610 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, on a déjà une base.

Mme SONIA HAMEL :

1615 On a une base, puis on a une base qui fonctionne et qui est fructueuse, qui porte fruit. Alors, ça peut inspirer. C'est un modèle qui peut inspirer et qui peut donner...

LA PRÉSIDENTE :

1620 Donc, on a déjà ça là.

Mme SONIA HAMEL :

Oui.

1625 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1630 **M. LUC GAUDET :**

Ça me fait repenser à une expérience en Belgique. Moi, je connais davantage le domaine théâtral. Alors, en Belgique, il y a un travail de reconnaissance au niveau du gouvernement national et municipal aussi qui s'est développée dans les dernières années
1635 autour d'un concept de théâtre action. Et les artisans, les artistes qui travaillent avec la

communauté, avec ces moyens d'expression théâtraux là sont reconnus, ont un soutien, qui est même enchâssé dans une politique culturelle nationale qui vient en appui aux pratiques.

Alors, ça, effectivement, on pourrait peut-être aussi aller rechercher...

1640

LA PRÉSIDENTE :

Si vous mettez la main sur un site Internet ou sur une documentation...

1645

M. LUC GAUDET :

Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

1650

... envoyez ça à Henri. D'accord?

M. LUC GAUDET :

1655

Oui.

Mme SONIA HAMEL :

On y travaille. C'est là-dessus que je...

1660

LA PRÉSIDENTE :

Oui, mais si jamais vous la trouvez maintenant.

1665

Mme SONIA HAMEL :

C'est là, là, là.

LA PRÉSIDENTE :

1670

Oui. Non, mais monsieur Gaudet fait allusion à ça. Si jamais vous la trouvez, nous, on est en processus de...

M. LUC GAUDET :

1675

Avant dimanche.

LA PRÉSIDENTE :

1680 Exact.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1685 Au sujet de l'affichage, le projet de Vitrine culturelle, est-ce que ça peut vous servir comme outil pour afficher votre produit, aussi vendre le produit, aider le financement?

Mme SONIA HAMEL :

1690 Oui. Bien, en fait, il y a une initiative dont je n'ai pas parlé en détail et dont je parle plus en détail dans le document de recherche, mais il y a une initiative qui a été entamée et il y a du travail qui se fait là-dessus, sur la question de l'affichage, et trouver peut-être un autre médium que le papier. D'abord, c'est plus écologiquement sain.

1695 Alors, il y a une équipe qui travaille là-dessus au Quartier des spectacles. Et en ce moment, on a réussi aussi à mobiliser de notre côté, à la Table, grâce à cette recherche-là, à mobiliser aussi les petits diffuseurs pour qu'ils puissent alimenter le processus. Et donc, on travaille là-dessus avec la SAT, en fait.

1700 Parlant de Vitrine culturelle, on travaille avec la Société des arts technologiques là-dessus à monter, à articuler ou à implanter un module ou des modules, ou à créer un autre médium sur lequel il serait facile et peu coûteux d'afficher nos événements sans polluer le mobilier urbain, mais ce n'est pas chose faite.

1705 Et d'abord, ça va être long parce qu'il y a beaucoup de résistance à utiliser autre chose que le papier. Parce que le papier est efficace et il y a des habitudes. Il y a un habitus qui est installé parmi les publics et aussi les petits diffuseurs ou les gros diffuseurs aussi qui utilisent très automatiquement l'affichage, mais...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1710 De la résistance de la part de qui sur le réseau?

Mme SONIA HAMEL :

1715 Bien, une résistance de la part de ceux qui fonctionnent avec l'affichage papier depuis un bon nombre d'années et qui se disent: «Est-ce que, par exemple, avec un système de messagerie téléphonique ou comme le même principe que TéléCité un peu dans le métro...» puis je ne comprends pas le technique de ça parce que je ne suis pas informaticienne, mais: «... est-ce que par exemple, sur une espèce de panneau

1720 électronique où il y aurait des informations, est-ce que notre clientèle qui vient voir nos shows punk ou métal va regarder ça?»

C'est parce qu'il y a un habitus là. Alors, ce n'est pas encore fini. C'est en voie de.

1725 **M. ROSARIO DEMERS :**

J'ajouterais, moi, que ce qui est très important dans cette démarche-là, c'est d'abord de concevoir quelque chose avec les gens eux-mêmes, les usagers eux-mêmes ou les gens qui ont des choses à afficher. Et si on confie la conception de systèmes d'affichage à des spécialistes en design, quelque chose comme ça, on risque de passer complètement à côté.

1730 Il faut d'abord comprendre très bien comment les gens qui veulent afficher leur produit voient les choses et quel public ils veulent rejoindre. S'ils veulent rejoindre un public qui passe, qui se balade et qui passe sur la rue, on ne va pas aller afficher à quelque part à la Place des arts, n'est-ce pas?

1735 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, écoutez, on va devoir s'arrêter. Je vous remercie infiniment. Je vous invite à lire le mémoire du Vieux-Port. Moi, je fais la publicité du mémoire du Vieux-Port. Allez voir le mémoire du Vieux-Port. Pour les cultures alternatives et l'émergence, allez voir ça. D'accord?

1740 **Mme SONIA HAMEL :**

Oui.

1745 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est public, je ne me sens pas coupable à vous le dire. Allez voir.

1750 **Mme SONIA HAMEL :**

Merci pour le tuyau.

1755 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci infiniment.

1760 **Mme SONIA HAMEL :**

Merci.

1765 **M. ROSARIO DEMERS :**

Merci.

1770 **LA PRÉSIDENTE :**

On s'arrête pour une dizaine de minutes.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

* * * * *

1775 **REPRISE DE LA SÉANCE**

LA PRÉSIDENTE :

Alors, bonsoir, madame.

1780

Mme JACYNTHÉ MARLEAU :

Bonsoir!

1785 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, monsieur.

1790 **M. JACQUES PRIMEAU :**

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1795 Alors, si vous voulez bien vous identifier pour notre sténotypiste et puis, ensuite, on est prêts à vous écouter.

M. JACQUES PRIMEAU :

1800 Alors, mon nom est Jacques Primeau. Je suis accompagné de madame Jacynthe Marleau, qui est membre du conseil d'administration de l'ADISQ. Je suis, en fait, le président sortant de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

1805 Alors, je veux vous dire d'abord merci de nous recevoir et merci de votre attention à cette heure-là. Je vous félicite. Je veux d'abord vous dire que nous accueillons

favorablement la proposition de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal. Nous croyons à la réalité, à l'avenir de *Montréal, Métropole culturelle* et nous y participons, je dis bien, activement, que ce soit par les entreprises de nos membres ou par le projet particulièrement du Quartier des spectacles, qui a été imaginé, élaboré à l'ADISQ avant de devenir un des projets vedettes du Sommet de 2002.

La Politique culturelle, un jalon important. Nous sommes particulièrement satisfaits de voir que cette proposition de politique d'abord adopte une vision large, qui fait place pour la première fois de façon aussi nette aux industries culturelles.

Nous sommes heureux de retrouver dans la proposition de la Ville un certain nombre d'engagements: par exemple, à réaliser la Vitrine culturelle, engagement numéro 11; à s'impliquer dans un plan de développement à long terme des grands festivals, engagement 22; à réaliser la Place des festivals, engagement 24; à faire de la réalisation du Quartier des spectacles une priorité stratégique, engagement 27; et à défendre et promouvoir la diversité culturelle, engagement 35.

Ce sont là des dossiers discutés depuis longtemps, dont plusieurs ont été développés, mis de l'avant par les membres de l'industrie et qui nous préoccupent beaucoup. Je pense, en particulier, à la diversité culturelle, qui est une discussion qui nous préoccupe depuis plusieurs, plusieurs années, et également, bien sûr, par l'ensemble du milieu des arts de la scène.

Le financement de la culture. À notre avis, le financement de la culture professionnelle demeure l'un des problèmes fondamentaux sur la scène culturelle montréalaise. La proposition de la Ville aborde ce sujet sous différents angles: en s'engageant d'abord à augmenter le budget du Conseil des arts, engagement 18; à convenir d'un plan de développement à long terme des grands festivals montréalais, engagement 22; à donner son appui au principe du financement public des industries culturelles, engagement 25; et à convaincre les élus de la CMM de consentir un soutien financier aux institutions culturelles et aux festivals qui ont une porte métropolitaine, engagement 39.

Je signale de façon tout à fait personnelle que c'est une avenue qui me préoccupe beaucoup. Quand on parle de problèmes de financement, veux, veux pas, on va devoir parler de où aller chercher de nouveaux sous. Et je dis bien «à mon avis», parce que je ne sais pas si mes collègues sont d'accord avec moi, mais je pense qu'on n'ont pas eu le temps de mettre une emphase là-dessus mais, pour moi, je pense que c'est un aspect sur lequel j'aimerais revenir plus tard.

Nous ne sommes donc pas contre ces engagements, mais nous croyons que la question du financement devrait donc être abordée de façon plus globale. Pour nous, le

1850 problème se pose de la façon suivante: comment la Ville de Montréal, dans les limites de ses moyens, peut-elle soutenir adéquatement et équitablement, d'une part, les artistes professionnels et les organismes culturels à but lucratif et, d'autre part, les industries culturelles qui oeuvrent sur son territoire.

1855 À l'échelle du Québec, on a adopté une double structure avec le CALQ, le Conseil des arts et lettres du Québec, qui couvre le secteur à but non lucratif ou un certain nombre, en fait, de secteurs culturels et les créateurs plus particulièrement; et la SODEC qui s'adresse aux industries culturelles, qui touche également les créateurs. Donc, une division qui n'est pas simplement but lucratif, non lucratif, mais une division selon les secteurs d'activités. Alors, une structure similaire serait-elle applicable à l'échelle municipale? Ça vaut la peine de poser la question.

1860 Le secteur sans but lucratif. À Montréal, il est clair que le Conseil des arts de Montréal est une instance qui doit continuer de s'occuper du secteur à but non lucratif et un secteur culturel qui en a bien besoin, on en est bien conscients. À cet égard, je tiens donc à dire que l'ADISQ appuie sans réserve l'augmentation des budgets du Conseil des arts de Montréal. Il faut cependant admettre que cet organisme exclut tout un pan de la création culturelle; on va notamment parler de la variété de la chanson.

1870 Encore là, je pourrais vous inviter à revenir. Je pourrais élaborer un petit peu davantage ce que j'entends par là. C'est-à-dire que je vais donner un exemple parmi tant d'autres. La musique, quand on parle de la musique, on s'entend qu'il y a plusieurs genres musicaux qui sont peut-être oubliés par le Conseil des arts et qui ne devraient pas l'être.

1875 L'ADISQ souhaite donc que le CAM élargisse ses horizons en incluant ces champs à ses programmes de subventions et de tournées destinés aux organismes professionnels, et à ses prix, prix de reconnaissance et Grand Prix. Après tout, le soutien au développement disciplinaire et la reconnaissance de l'excellence ne sont pas nécessairement incompatibles avec la culture populaire et il faut avoir une vision à long terme, la plus large possible, de ce qu'on peut appeler la culture, à notre avis.

1880 Les industries culturelles, incluant les festivals et événements. En ce qui concerne les industries culturelles, la Ville s'engage à donner son appui au principe du financement public des industries culturelles. Elle est bien intentionnée mais demeure à nos yeux insuffisant. Puisque la Ville reconnaît que le financement public des industries culturelles, et je cite:

1885 *... est indispensable au maintien des entreprises qui en font partie vu la taille de notre marché,*

1890 page 33, la Ville devrait commencer par se donner les moyens d'appliquer elle-même sa vision. À ce sujet, l'ADISQ souhaite que la Ville obtienne un amendement à sa charte, qui lui permettrait malgré la Loi sur l'interdiction de subventions municipales,

chapitre 1-15, de soutenir financièrement un organisme à vocation culturelle qui exerce ses activités sur son territoire.

1895 Nous sommes conscients qu'il s'agit là d'un processus long et complexe, et que même si la Ville avait un pouvoir de subvention, les ressources financières dont elle dispose sont peut-être limitées et c'est pourquoi qu'à plus court terme, nous sommes prêts également à explorer d'autres modalités de soutien municipal.

1900 Par exemple, le soutien au développement de l'industrie du spectacle pourrait prendre la forme d'un allégement fiscal équivalent à celui dont bénéficie déjà les OSBL à vocation culturelle. On parle d'exemption de taxe d'affaires pour les organismes opérant dans un local ouvert au public; un en-lieu de taxe foncière pour le pourcentage de superficie accessible au public. Et un tel allégement permettrait donc notamment aux propriétaires
1905 d'investir dans la rénovation et l'embellissement de leurs salles de spectacle, sur l'ensemble du territoire montréalais. Il est à noter que la majeure partie des activités de notre secteur se situe dans des salles privées justement. Donc, ça nous touche, évidemment, énormément.

1910 Cela dit, un autre problème subsiste. C'est que le soutien aux industries culturelles est souvent perçu comme concurrent du soutien au secteur culturel non lucratif et consenti aux dépens de celui-ci. C'est un vieux débat.

1915 C'est pourquoi l'ADISQ considère que le soutien municipal aux industries culturelles devrait refléter la nature de ces industries à la fois agents de développement économique et de développement culturel. Donc, les deux sont compatibles et il y a deux endroits sur lesquels on peut faire valoir le bienfait d'une aide à ce niveau-là.

1920 Par exemple, l'industrie du disque et du spectacle et de la vidéo pourrait bénéficier de mesures de soutien municipales à titre d'industrie de la «nouvelle économie», qui contribue aux dépenses de loisirs, aux dépenses liées au tourisme et aux retombées fiscales de ces dépenses, qui contribue à la qualité de vie des Montréalais et au rayonnement de Montréal et du Québec à l'étranger dont les produits – spectacles, disques et vidéos – conçus ici et qui expriment la culture québécoise, sont en concurrence avec les produits étrangers sur le marché local.

1925 Pour donner une idée de l'argent que la seule industrie montréalaise du spectacle fait circuler dans l'économie locale, je vous dirai qu'en huit mois, parce qu'on commence à avoir des chiffres dans ce milieu-là, c'est les premiers chiffres dans le fond qui nous viennent de l'observatoire de la culture et des communications, donc en huit mois, de septembre 2003 à
1930 avril 2004, les revenus bruts de billetterie à Montréal se sont élevés à 64 M\$ et ça représente près de 60 % des revenus de billetterie de tout le Québec pour cette période. Et ça, c'est sans compter les dépenses de transport, de restauration, de

consommation, de gardiennage normalement reliées à une soirée de spectacle.

1935 Aussi, l'ADISQ demande-t-elle à la Ville de repenser globalement son soutien aux industries culturelles et aux festivals et aux événements à la fois sous l'angle du développement économique et culturel. Nous croyons que ce soutien devrait dépendre d'une seule instance municipale centrale qui pourrait être, par exemple, le Service du développement culturel et la qualité du milieu de vie ou, à moyen terme, une société paramunicipale de développement culturel, donc une espèce de SODEC montréalaise finalement.

1940

1945 Dans le même esprit qui a dicté à l'engagement budgétaire de la Ville à l'égard du CAM, l'ADISQ demande à la Ville de confier au Service de développement culturel et de la qualité du milieu de vie la responsabilité et les pouvoirs relatifs à la gestion de l'aide aux industries culturelles; d'augmenter et de garantir le budget d'opération du Service du développement culturel à un niveau permettant l'exercice de ces nouvelles responsabilités; et finalement, d'étudier la création d'une société paramunicipale de développement culturel dotée de ses responsabilités et des ressources attenantes.

1950

1955 Par ailleurs, il est évident que la consommation culturelle à Montréal repose non seulement sur la population locale, mais sur celle de toute la région. Il serait donc logique de partager le financement des équipements et services culturels de la Ville-centre entre tous leurs utilisateurs, c'est-à-dire sur tout le territoire effectivement desservi qui correspond en gros à celui de la Communauté métropolitaine de Montréal. J'insiste encore.

1960 Nous croyons que la participation de la CMM au financement devrait s'appliquer aux institutions culturelles et aux festivals de portée métropolitaine, mais aussi à la promotion de l'offre, que ce soit dans le cadre du projet de Vitrine culturelle ou d'autres outils à développer.

1965 En résumé, au chapitre du financement, l'ADISQ préconise un engagement ferme de la Ville à soutenir directement les industries culturelles, une double structure de financement, CAM pour le secteur sans but lucratif, SDC pour les industries et les festivals, les événements, des budgets conséquents et garantis pour le CAM et le SDC, nécessité donc d'avoir plus de moyens pour ces organismes; une vision plus inclusive de la part du CAM; un soutien tenant à la fois du développement économique et du développement culturel pour les industries; un financement régional pour les institutions culturelles, les grands festivals et la promotion de l'offre culturelle.

1970 Le leadership de la Ville dans les quartiers centraux. Le deuxième grand thème que je vais aborder avec vous est celui du leadership que nous attendons de la Ville dans la gestion et le développement du centre-ville où est concentrée une large part de l'activité culturelle à Montréal.

1975 Depuis le Sommet de 2002, la Ville a non seulement adopté le projet de Quartier des spectacles, mais elle a décidé d'en assumer le leadership en créant autour de ce projet moteur un vaste partenariat qui inclut des représentants des pouvoirs publics, des milieux culturels et des milieux d'affaires. Les membres de ce partenariat ont à concevoir et à planifier un ensemble de mesures, de réglementation, de projets d'aménagement, d'implantation d'équipements, de développement immobilier, qui vont concourir à faire de ce quartier actuellement déstructuré le coeur vivant du Montréal culturel.

1980 C'est une tâche imposante et complexe, mais si elle est menée à bien, elle va produire des résultats très importants pour Montréal, en termes d'amélioration de l'environnement urbain, de vitalité culturelle, d'attraits touristiques et de rayonnement international.

1985 Pour mener ce projet à terme, il est essentiel que les actions menées dans ce secteur, que ce soit par la Ville, les développeurs privés ou les gouvernements, s'inscrivent dans la vision globale d'aménagement du Quartier des spectacles et dans l'échéancier de sa réalisation. Cela demande une coordination, un leadership et nous demandons à la Ville de les assumer.

1990 Je pourrai également poursuivre là-dessus, faisant partie, étant vice-président du partenariat, en fait, ce n'est pas un voeu, c'est une volonté que ce leadership continue à se manifester. Parce que du côté de la Ville, on a senti jusqu'à maintenant effectivement un leadership. Alors, donc, ce n'est pas d'amener quelque chose qui n'existe pas, c'est de continuer quelque chose qui est présent pour le moment.

1995 L'Îlot Balmoral, un cas type. Prenons le cas de l'Îlot Balmoral, la remise en question de la vocation culturelle de ce site stratégique par le gouvernement du Québec risquerait fort de provoquer l'abandon d'autres projets culturels d'envergure dans le voisinage. Il est donc essentiel pour la réalisation du Quartier des spectacles que l'Îlot Balmoral conserve sa vocation culturelle en continuité avec le site de la Place des arts à l'est et le site du Complexe Spectrum, et de la Place des festivals au sud. Pour cela, il faut faire comprendre au gouvernement du Québec, au premier ministre, à la ministre de la Culture et au ministre responsable de la Société immobilière du Québec ce qu'est le Quartier des spectacles et l'importance qu'a ce projet pour Montréal. La Ville, appuyée par ses partenaires, doit prendre un leadership très fort dans ce dossier.

2000 Le développement immobilier. Plus largement, considérons le développement immobilier. Depuis l'annonce du projet du Quartier des spectacles, le secteur est devenu très intéressant pour les développeurs. Si la Ville se contente d'évaluer à la pièce chaque projet d'un promoteur, comment va-t-on pouvoir réaliser le projet d'ensemble que constitue le Quartier des spectacles, en réservant l'espace suffisant pour les grands festivals, en

2005

2010

2015

prévoyant des ateliers abordables pour les artistes, de la place pour la clientèle étudiante, etc.?

2020 Donc, il devient crucial pour les festivals de disposer d'espaces, non seulement celui prévu pour l'aménagement de la Place des festivals, mais d'autres espaces autour de cette place. Quand on rassemble des foules de 100 000 et 200 000 personnes, il faut prévoir des aménagements adéquats pour permettre la tenue des activités, l'accueil, la circulation, l'évacuation des gens qui y assistent. C'est pourquoi nous demandons que les projets d'aménagement et de développement dans le Quartier des spectacles soient évalués par la
2025 Ville en consultation avec le partenariat du Quartier des spectacles.

 Le soutien aux grands festivals. Profitons du sujet pour parler du soutien aux grands festivals. Actuellement, les OSBL, responsables des grands festivals, assurent eux-mêmes l'essentiel de la sécurité sur le site et la propreté des lieux. Ils bénéficient pour cela d'une aide
2030 financière plafonnée à 100 000 \$ par événement dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels, alors que leurs frais peuvent facilement dépasser le million de dollars.

 Récemment, la Ville a voulu facturer aux OSBL responsables les services accrus de police fournis les soirs de festivals, alors que les OSBL ont leur propre service de sécurité, ainsi que le manque à gagner dû à l'enlèvement des parcomètres sur le site. Nous croyons que ce genre de comportement est incompatible avec l'importance que la Ville reconnaît aux
2035 grands festivals.

 Considérant l'importance de l'apport culturel, touristique et économique des grands festivals, il serait plus urgent pour la Ville d'initier un travail avec la CMM et les gouvernements visant à assurer la survie et le développement à long terme des festivals.
2040

 Affichage, éclairage, signalisation. Abordons la question de l'affichage, de l'éclairage et de la signalisation. Il est clair que ces dimensions font partie intégrante de la vision d'aménagement d'ensemble du Quartier des spectacles. Comment dans cette optique interpréter l'entente de 19 ans conclue en novembre dernier entre l'arrondissement Ville-Marie et Astral Média affichage sans consultation du milieu?
2045

 Je veux juste préciser là-dessus que c'est un exemple qu'on donne. On n'en veut pas particulièrement à ce projet-là, mais on s'en sert, parce que c'est un exemple qui peut devenir extrêmement dangereux s'il s'applique largement au secteur.
2050

 Alors, l'ADISQ, par exemple, dit que toute la question de la visibilité des lieux de diffusion culturelle, en termes de signalisation, d'affichage et d'éclairage, fasse l'objet d'un plan d'action globale en consultation avec le milieu, incluant au besoin la révision de la réglementation municipale dans ce domaine. Le projet pilote récemment initié par le
2055

2060 partenariat du Quartier des spectacles et le Programme de renouveau urbain pour résoudre le problème de l'affichage sauvage démontre bien que la concertation et la coordination peuvent produire, dans ce domaine comme dans d'autres, d'excellents résultats.

2065 Je pourrais développer sur cet exemple-là plus tard. Ça me semble un bel exemple de coordination de services et d'initiatives municipales avec le milieu pour justement accroître la visibilité des activités culturelles dans ce secteur-là.

2070 Les liens entre les destinations culturelles et touristiques. Prenons le cas des liens entre, par exemple, les différentes destinations culturelles et touristiques au centre-ville. La Ville a exprimé depuis quelques années le souhait de voir progressivement recouverte l'autoroute Ville-Marie et rétablir des liens piétons accueillants entre les différentes destinations touristiques au centre-ville.

2075 D'ici à ce que ce souhait se réalise, nous suggérons à la Ville de prendre le leadership d'un projet concret qui répond à la fois aux intérêts du Quartier des spectacles, du Vieux-Montréal, du Vieux-Port, du Quartier international, du Palais des Congrès et du Centre des affaires. En fait, c'est d'établir un mode de transport collectif pour faire le lien entre toutes ces destinations.

2080 On sait qu'il y a d'autres gens qui travaillent sur ce projet-là. On pense évidemment à tout ce qui grenouille autour des projets d'expansion du Vieux-Port et de tout le secteur. On s'associe à ce mouvement-là pour dire qu'effectivement, le transport collectif d'une avenue importante est de faciliter le lien entre les différents quartiers du secteur.

2085 Le secteur n'a donc pas besoin d'un mode de transport coûteux et sophistiqué. Des autobus bien identifiées respectant des horaires fiables suffiraient, au moins pour commencer. Il faut bien comprendre que le succès d'un tel projet ne se mesure pas par la rentabilité d'un trajet d'autobus, mais bien par l'augmentation de revenus globaux résultant de l'achalandage accru de l'ensemble des destinations.

2090 Les services municipaux et la gouvernance du centre-ville. Je terminerai en abordant la question des services municipaux au centre-ville. Le centre-ville de Montréal compte les principales destinations touristiques de la région, Vieux-Montréal, Vieux-Port, Quartier international, Quartier des spectacles, une offre hôtelière de 8 000 chambres, le Palais des congrès, les grands magasins, les centres commerciaux, trois universités, la Grande bibliothèque, le Centre des sciences, les principaux musées, en plus des sièges des grandes entreprises et des institutions financières.

2095 Bref, le centre-ville est le coeur de la ville. Il est son moteur économique et culturel, et il a donc l'obligation de bien fonctionner. De nombreux membres de l'industrie du disque et du spectacle sont des utilisateurs du centre-ville, mais aussi des agents du

2100 développement économique et culturel de ce secteur. À ce titre, ils ont besoins des services municipaux accessibles, efficaces et concertés.

2105 Nous ne sommes pas qualifiés pour proposer à la Ville une structure de gestion administrative ou de représentation politique idéale pour le centre, mais il est clair pour nous que la gouvernance du centre-ville doit refléter son rôle moteur pour l'ensemble de la région et son rayonnement métropolitain et international, et favoriser un fonctionnement optimal en termes de services aux utilisateurs, qu'ils soient résidants, travailleurs, visiteurs, entreprises ou organisations.

2110 En résumé, au chapitre du leadership municipal au centre-ville, l'ADISQ préconise que la Ville assume la coordination et le leadership, que ce soit en termes de représentation auprès des pouvoirs publics dans le cas de l'Îlot Balmoral et de soutien aux grands festivals, par exemple, ou d'encadrement et de régulation et de planification, exemple dans les dossiers du développement immobilier, de l'affichage, l'éclairage, de la signalisation, des liens de transport, de la gouvernance et des services.

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2120 Alors, merci bien. Petit détail en partant. À la page 7 de votre mémoire, quand vous parlez des revenus de billetterie, vous dites: «34 M\$». J'ai eu l'impression que vous avez dit: «64 \$» dans votre exposé. Est-ce que je me trompe? Ici, c'est inscrit: «34 M\$». Avez-vous dit: «64»?

2125 **M. JACQUES PRIMEAU :**

2130 J'avais dit effectivement 64, mais je pense qu'on n'avait pas exactement les mêmes paramètres en fonction... ce n'est pas les mêmes chiffres. Probablement on parlait au cours de quatre mois.

Mme JACYNTHE MARLEAU :

2135 Oui, je pense.

M. JACQUES PRIMEAU :

C'est ça, on parlait de quatre mois dans le cas de l'autre chiffre que j'ai cité.

2140 **Mme JACYNTHE MARLEAU :**

C'est huit mois.

M. JACQUES PRIMEAU :

2145

C'était huit mois.

LA PRÉSIDENTE :

2150

Ah! bon, d'accord. Maintenant, peut-être une première question. Quelle est la proportion actuellement... en fait, comment les industries culturelles sont-elles financées et quelle est la proportion du financement public dans le financement que vous recevez ou que vous organisez vous-mêmes, votre financement.

2155

M. JACQUES PRIMEAU :

Je vais tenter de faire un tour d'horizon rapide, parce que chaque industrie culturelle, on pourrait y passer quinze minutes chacune.

2160

Prenons le cas du cinéma. Un film se finance en partie par, en général, Téléfilm Canada, la SODEC, donc deux institutions qui financent une partie. Il y a évidemment le distributeur de film qui contribue au budget. Et après ça, il y a un diffuseur télé. Donc, le pourcentage de financement public dans ce cas-là peut osciller entre 50 %, 60 %, 70 %.

2165

Dans le cas de la télé, c'est un peu le même principe. Il y a une licence d'un diffuseur. Il y a dépendant des projets, si on parle de série lourde, on va avoir Téléfilm Canada, on va avoir des crédits d'impôt fédéral, provincial. Même chose dans le cinéma d'ailleurs.

2170

Donc, c'est des financements qui nous proviennent majoritairement de Québec, du fédéral et, dans le cas de la télé, une partie évidemment du diffuseur. Et là, il y a de la commandite privée dans certains cas.

2175

Dans le cas du disque et du spectacle, le financement public est en général de moindre importance. Dans le cas du disque, pour une bonne partie des projets, il y a de l'aide qui vient de Musique Action, une fondation qui regroupe, en fait qui est une initiative fédérale, qui regroupe à la fois des radios, tu as des subventions des radios diffuseurs, et également du gouvernement fédéral.

2180

Donc, il y a une partie, si on veut, qui vient du niveau fédéral, une partie qui vient du niveau provincial par le biais de la SODEC, mais la majeure partie du risque vient d'une initiative privée.

Alors, on dit que l'ensemble des aides qui vont aux industries culturelles, c'est 1 %

2185 des aides consenties sur l'ensemble des niveaux du gouvernement dans le domaine de la culture. Donc, c'est une partie quand même infime sur l'ensemble des contributions données à la culture.

LA PRÉSIDENTE :

2190 Des deux niveaux de gouvernement.

M. JACQUES PRIMEAU :

2195 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2200 1 % de ce qui est accordé...

M. JACQUES PRIMEAU :

Exactement. De l'aide publique qui est accordée à la culture, 1 % va aux industries culturelles; en fait, va aux disques et spectacles.

2205 **LA PRÉSIDENTE :**

Aux disques et spectacles.

2210 **M. JACQUES PRIMEAU :**

Oui, disques et spectacles, c'est 1 %.

LA PRÉSIDENTE :

2215 Vous avez dit cinéma, c'est à peu près 60 % public. T.V.?

M. JACQUES PRIMEAU :

2220 Bien, là, télé, il faudrait prendre l'ensemble de la production télé. Là, c'est un petit peu...

LA PRÉSIDENTE :

2225 C'est compliqué.

M. JACQUES PRIMEAU :

2230 Oui, c'est un petit peu compliqué. C'est pour ça que je vous dis, si on fait le détail entre une télésérie, une émission de télé-réalité, un *talk show*, c'est assez différent. Je peux vous donner des exemples qui vont être extrêmes.

LA PRÉSIDENTE :

2235 Alors, n'allons pas là-dedans.

2240 Sur la suggestion que vous faites d'un allègement fiscal équivalent à celui dont bénéficient déjà des OSBL à vocation culturelle, avez-vous l'impression que si la Ville s'engageait là-dedans, il y aurait des réactions négatives?

M. JACQUES PRIMEAU :

2245 Écoutez, quand la Ville a décidé d'accommoder le Centre Bell pour tenir compte d'une certaine réalité, je ne pense pas qu'il y avait des manifestations dans la rue et je ne pense pas non plus, quand on aide un théâtre comme le théâtre Corona, il y a eu des manifestations dans la rue.

2250 Donc, je pense qu'on est capables de défendre que la SODEC a mis des programmes sur pied qui ont aidé, par exemple, à rénover des salles comme le Club Soda, même à les construire, ou à aider le Métropolis à se rénover. Et encore là, je n'ai pas vu de manifestation devant l'Hôtel de ville. Je pense qu'au contraire, les gens fréquentent ces salles-là.

2255 Le public ne fait pas la différence quand il va au théâtre: «Est-ce que c'est une propriété privée?» ou quand il va au Club Soda, l'autre côté de la rue, puis que c'est une salle privée. Je pense qu'au contraire, les gens sont fiers de la qualité des salles de spectacle qu'il y a à Montréal et voient un bienfait à ce qu'elles soient en santé.

LA PRÉSIDENTE :

2260 Je ne voulais pas du tout présumer que ça pouvait être ça. J'essaie juste de comprendre, par rapport aux demandes qui viennent de l'ensemble du milieu, si cette question... et d'ailleurs, la Ville, dans sa proposition de Politique culturelle a évoqué souvent la question d'un régime fiscal à revoir. Mais comme, évidemment, vous représentez
2265 l'industrie du spectacle qui, à plusieurs égards, est vue comme l'industrie, malgré tout, la plus riche, c'est pour ça que je vous demande: avez-vous des chiffres?

M. JACQUES PRIMEAU :

2270 Si vous voulez qu'on parle de ça, on va en parler de ça franchement. Est-ce que, quand vous êtes sans but lucratif et vous avez 1 M\$ par année pour travailler avec une orchestre symphonique, est-ce que vous êtes plus riche que la majorité de l'industrie du disque et spectacle? Moi, je vais vous dire oui.

2275 Alors, est-ce que les subventions qui ont été accordées à différents organismes culturels, est-ce qu'ils ont permis de faire vivre certaines gens mieux que d'autres dans l'industrie privée? La réponse est des fois oui et des fois non.

2280 Quand on parle d'industrie privée, dans notre domaine, ça comprend autant le petit groupe de hip hop de Montréal-Nord, qui n'a pas accès en ce moment au Conseil des arts. Ça représente autant un groupe de créateurs en musique électronique ou en jazz, qui n'est pas aidé par le Conseil des arts, et ça représente aussi des petites salles de spectacle, que ce soit le Café campus ou d'autres petites salles, le petit Medley dans Rosemont.

2285 Alors, il faut briser ce mythe-là. Je ne veux pas m'attaquer au messenger, mais je suis content qu'on essaie une fois pour toutes à la Ville de Montréal de briser cette espèce de... je dirais, il y a un fossé. Il y a un grand canyon entre les industries culturelles.

2290 Moi, ça fait trois ans que je travaille, entre autres, pour rapprocher le milieu culturel sur différentes tables. Ça s'est vu à plusieurs reprises. Quand on aborde la question de: «Est-ce qu'on doit aider les industries culturelles», à chaque fois tu as toujours l'impression que quelqu'un dans la salle dit: «Bon, ça y est, ils veulent s'attaquer à notre butin.» On l'a dit je ne sais pas combien de fois qu'on est d'accord à augmenter, par exemple, les subventions à la clientèle actuelle du Conseil des arts.

2295 Ce qu'on dit, c'est que par ailleurs, Montréal, quand on dit qu'elle est une métropole culturelle, on ne fait pas référence à simplement ce qui est issu des organismes sans but lucratif. On est aussi fiers du Cirque du Soleil, à mon avis, qu'on est fiers de l'OSM en réputation internationale. Les gens s'en foutent un peu.

2300 Alors, quand on pense contribuer à l'essor de Montréal au niveau culturel et d'en faire une métropole culturelle, on ne peut pas faire abstraction que 75 % de la production culturelle québécoise est faite à Montréal. Et on dirait que la Ville, au lieu de s'en vanter, dit: «Oui, mais là, il ne faudrait pas qu'ils nous en demandent trop.» Bien, voyons donc! On crée des emplois de façon évidente. On est une fierté pour le Québec. On est une fierté pour Montréal
2305 et il ne faut pas avoir peur de le dire. Moi, je pense que s'il y a un discours qu'il faut changer, c'est un discours qui est dépassé.

Je termine rapidement sur ce point-là. Quand Robert Lepage fait une création pour

2310 le théâtre, il ne devient pas tout à coup... il ne devient plus un artiste quand il fait la mise en scène pour le Cirque du Soleil? Je ne comprends pas cette dichotomie entre les comédiens qui jouent au cinéma, qui ne sont plus des vrais comédiens, mais ils sont des vrais comédiens uniquement quand ils sont dans un théâtre subventionné.

2315 Les arts, la culture, à mon avis, les frontières commencent à tomber entre les différents secteurs et il y a de plus en plus de manifestations culturelles qui regroupent différentes formes d'expression culturelle. Il faut que ça se manifeste. Je pense qu'il y a du dépoussiérage à faire dans cette vision-là, qui est effectivement...

2320 **LA PRÉSIDENTE :**

Très présente.

M. JACQUES PRIMEAU :

2325

... très présente.

LA PRÉSIDENTE :

2330

Madame.

Mme JACYNTHÉ MARLEAU :

2335 Oui. Je voulais juste dire, pour les salles de spectacle, ce qu'il faut comprendre, c'est que ça a été reconnu par le gouvernement du Québec. Il y avait une espèce de déséquilibre aussi avec les salles de spectacle à but non lucratif qui ont à peu près toutes été aidées pour des rénovations, pour la mise aux normes de leurs équipements, ce qui est très bien, ce qui est parfait.

2340 Par contre, les salles de spectacle privées qui, elles, vendent le billet au même prix, en plus paient des taxes que les OSBL n'ont pas à payer souvent, n'ont jamais eu d'aide pour rééquiper leur salle, se mettre aux normes. Et en même temps, les OSBL, qui sont souvent des fois des théâtres, commencent à faire de la variété, commencent à devenir une salle de spectacle, être en compétition directe avec les salles de spectacle qui existent déjà au niveau privé. Donc, les salles privées ne sont absolument plus compétitives.

2345 Exemple, c'est vrai que le Métropolis a été aidé. Il y a eu un programme pilote pendant un an pour faire la mise aux normes des salles de spectacle privées pour essayer de rejoindre un peu les salles de spectacle ou les théâtres publics qui, eux, étaient vraiment bien équipés par rapport aux salles de spectacle privées.

2350

2355 Je ne veux pas non plus dire que les salles de spectacle privées font pitié, mais c'est sûr que la concurrence est vive, puis souvent les salles ne sont pas souvent équipées de façon adéquate. Donc, c'est sûr qu'une aide au niveau, à tout le moins, au niveau fiscal serait bienvenue dans ces cas-là, parce qu'il y a bien des salles qui ne survivront pas probablement, des salles privées, parce que ce n'est tout simplement pas rentable.

LA PRÉSIDENTE :

2360 Monsieur Primeau, tantôt, vous avez dit: «J'espère que vous me donnerez l'occasion de parler plus de financement.» Alors, je vous la donne l'occasion là.

M. JACQUES PRIMEAU :

2365 D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

2370 Qu'est-ce que vous ajouteriez?

M. JACQUES PRIMEAU :

2375 Bien, moi, je ne serai pas populaire tellement dans les banlieues, mais je vais le dire franchement. L'esprit qui a amené, par exemple, la création du CAM, c'était que, effectivement, si vous êtes sur le territoire montréalais, vous bénéficiez de l'aide à la création. Vous bénéficiez de l'ensemble de la contribution des organismes culturels au rayonnement de la culture à Montréal.

2380 Bien, moi, je dis que les gens à Laval et à Longueuil et à Repentigny bénéficient également et je ne vois pas pourquoi ils ne contribueraient pas également de leur façon. Je comprends qu'ils ont à soutenir des activités de diffusion, et je les encourage fortement à continuer et je le souhaite, mais les chiffres ne tolèrent pas une absence aussi grande de contribution au développement de la production culturelle dans ces banlieues-là.

2385 Il y a quelques lieux de diffusion qui sont bien encouragés. Et je le répète, on s'en réjouit, au même titre qu'on peut être pour le développement avec fierté du cinéma Beaubien, en tant que Rosemontois, et ne pas être contre le développement du Quartier des spectacles dans le centre-ville, je suis de ceux-là.

2390 Mais par contre, je dis que pour augmenter considérablement les budgets, que ce soit au Conseil des arts ou, par exemple, dans une nouvelle structure dont on parle pour les industries culturelles, je pense que ces villes-là profitent du rayonnement de la vie culturelle montréalaise et devraient contribuer au même titre que n'importe qui sur l'île de

Montréal.

2395

LA PRÉSIDENTE :

2400

Je vous dis, au passage, si jamais vous aviez des chiffres récents sur les retombées, par exemple, de vos activités ou sur des états des lieux, des questions de financement des industries culturelles, nous, on serait intéressés à ce que vous nous les déposiez. D'accord?

M. JACQUES PRIMEAU :

2405

On pourrait effectivement en fournir sur les différents secteurs. Parce que, en terminant, ce que je veux dire par là, c'est que j'ai vécu la période où ça a créé un grand choc à la Ville de Montréal quand on a aboli la taxe d'amusement. C'est comme si on ne s'en était pas remis pendant quelques années. On a peut-être plus de difficulté à isoler les retombées concrètes de l'activité.

2410

C'est sûr que le débat d'un retour partiel de la taxe sur la TVQ aux municipalités pourrait nous aider à développer effectivement un langage à ce niveau-là. Mais ce que je dirais, c'est qu'effectivement l'activité économique générale, elle n'est pas mesurée présentement sur l'ensemble... les festivals ont été capables de donner des chiffres assez éloquentes. Sur l'ensemble de l'année, on commence à avoir des chiffres, mais on pourrait

2415

tenir compte aussi de l'impact de l'industrie du cinéma, de la télé et des autres formes d'activités pour voir l'ampleur de ce qu'on peut appeler effectivement une métropole culturelle.

LA PRÉSIDENTE :

2420

D'accord. Monsieur Deriger.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2425

Dans la politique, il est question de plan stratégique pour mettre en place des pôles culturels, soit existants ou soit des pôles à mettre en place. On a demandé au courant des audiences, au courant des ateliers thématiques, une définition d'un pôle culturel. Ce que la Ville nous dit, c'est qu'elle est en train de faire une typologie des pôles.

2430

Par contre, selon vous, quelle définition vous pourriez faire d'un pôle culturel, à votre avis? Quelles sont, par exemple, les composantes, les caractéristiques qu'un pôle culturel devrait avoir pour être considéré comme un pôle?

Par exemple, la Place des arts comme un édifice unique, est-ce qu'elle peut constituer un pôle autant qu'un quartier qui peut être diversifié?

2435

De quelle façon est-ce que vous voyez un peu la définition qu'on pourrait donner à un pôle, et culturel aussi, en fait?

LA PRÉSIDENTE :

2440

Et moi, j'ajouterais, qu'est-ce que vous pensez de cette approche-là de la Ville par pôle culturel?

M. JACQUES PRIMEAU :

2445

Bien, j'avoue que ce n'est pas tout à fait ma spécialité. C'est un langage qui, des fois, me paraît un peu abstrait. Moi, en tout cas, il y a une chose qui est sûre, il faut partir de ce qui existe. Créer un pôle culturel de toute pièce, je pense que ça, c'est peut-être un petit peu utopique avec les moyens qu'on a.

2450

C'est vrai qu'il peut avoir plusieurs pôles. Si on parle de pôles de diffusion, par exemple, par exemple si on parle de Quartier des spectacles, la caractéristique, c'est qu'on a calculé qu'il y avait à peu près 30 000, 28-30 000 sièges de spectacle dans un environnement extrêmement restreint. C'est clair que c'est un pôle culturel de diffusion. C'est aussi un pôle culturel de création, parce qu'on s'est aperçus effectivement qu'il y avait des galeries, il y avait des ateliers, etc.

2455

Dans la ville en général, si on parle de pôle de création, par exemple, ça commence à être plus diversifié. On sait que le Plateau Mont-Royal a toujours été un endroit où effectivement travaillent et résident beaucoup de créateurs, mais on voit effectivement que Saint-Laurent s'est développé vers le nord aussi. Évidemment, la recherche de loyer plus bas entraîne une certaine diversification là-dessus. Et je pense qu'effectivement, il y a des initiatives locales au niveau des arrondissements qui doivent peut-être capitaliser sur certains mouvements comme celui-là.

2460

2465

Je donnais l'exemple du cinéma Beaubien. Je pense que c'est un exemple intéressant, dans la mesure où le retour d'un cinéma de quartier avec une vocation un peu particulière, puis il a été souligné justement dimanche au Gala des Jutra, a permis peut-être de développer d'autres organisations culturelles autour. Alors, ça peut être effectivement un atout. C'est la même chose avec certaines Maisons de la culture qui ont réussi à faire ce travail-là.

2470

2475

Je pense qu'il peut avoir des approches différentes. Quand on parle de pôle, il peut avoir des activités au niveau des arrondissements qui sont extrêmement intéressantes au niveau culturel, puis avoir peut-être des priorités d'action au niveau de la Ville. C'est un exercice de priorités évidemment, à un moment donné.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2480 Est-ce que, par exemple, vous pouvez avoir des pôles, exemple le cinéma Dauphin... le cinéma Beaubien...

M. JACQUES PRIMEAU :

2485 L'ancien Dauphin.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

2490 ... l'ancien Dauphin, et à ce moment-là, vous parlez de pôle peut-être plus à une échelle, je dirais, d'arrondissement ou une échelle qui a moins de rayonnement, par exemple, qu'un pôle comme le Quartier des spectacles pourrait avoir au niveau international. Est-ce qu'il peut à ce moment-là y avoir des échelles en termes de typologie, disant: «Mais voici, ce pôle-là, on met un accent sur sa définition pour qu'il ait une vocation plus à l'échelle...»

2495

M. JACQUES PRIMEAU :

2500 Tout à fait, au même titre, je ne sais pas si on l'appelle la Bibliothèque nationale ou la Grande bibliothèque, je ne sais plus là, mais disons on va l'appeler la Grande bibliothèque pour se comprendre, bien, au même titre, ça prend des bibliothèques de quartier aussi. Mais évidemment, elles n'auront peut-être pas la même dimension, elles n'auront pas les mêmes budgets. Mais je pense que les Maisons de la culture locales doivent exister avec des moyens de subsister.

2505 Là, je ne veux pas rentrer dans des débats: est-ce que les Maisons de la culture doivent toutes faire la même chose ou se spécialiser davantage dans un certain domaine? Ça, c'est un autre débat. Je pense qu'on y reviendra un autre jour.

2510 Mais cela dit, moi, je pense que, au même titre, ce n'est pas incompatible d'encourager les industries culturelles et d'encourager la culture, ce n'est pas incompatible d'encourager des manifestations culturelles locales. Mais oui, ça prend un leadership au niveau de la Ville. De mettre tous les arrondissements sur le même pied en disant: «tout le monde égal», ce n'est pas une vision qui représente ce qu'est la Ville de Montréal. Et effectivement, on a des atouts dans certains secteurs sur lesquels il faut miser.

2515

LA PRÉSIDENTE :

Moi, je voudrais revenir sur la question de la gouvernance du centre. Est-ce qu'il y a des problèmes actuellement?

2520

Vous dites: «On ne veut surtout pas prendre la place de la Ville pour proposer une structure», mais est-ce que vous sentez ou est-ce que l'évaluation que vous faites de ce qui se passe actuellement vous amène à identifier des problèmes particuliers de gouvernance, qui permettrait de comprendre un peu mieux la recommandation que vous faites autour de la gouvernance du centre.

2525

M. JACQUES PRIMEAU :

Là, je n'ai pas l'habitude de marcher sur des oeufs, mais je pense que là, je viens d'avoir un beau tapis devant moi. Je vais essayer de ne pas me mettre les pieds dans les plats. Peut-être Jacynthe a des exemples, puis je vais penser à ma réponse pendant ce temps-là.

2530

Mme JACYNTHE MARLEAU :

Moi, j'allais juste ajouter, Jacques, qu'au-delà arrondissement/ville-centre, où tu ne voulais pas patauger, ça peut même s'expliquer au niveau de discussions entre les différents départements de la Ville de Montréal.

2535

Tu disais tout à l'heure, au niveau du développement immobilier, qu'un promoteur veut faire encore des condos dans ce secteur-là où en même temps on essaie de développer un Quartier des spectacles, il faut vraiment qu'il y ait une concertation au niveau du développement du centre-ville de Montréal. Au-delà d'expliquer quelle structure ça devrait prendre, je pense qu'il faut vraiment qu'il y ait un point de chute pour tous les dossiers, autant immobilier que culturel qu'économique.

2540

2545

Je ne sais pas si ça répond?

LA PRÉSIDENTE :

Ça vous a donné cinq minutes.

2550

M. JACQUES PRIMEAU :

Je vais vous donner un exemple qu'on a abordé rapidement là-dedans.

2555

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y.

2560

M. JACQUES PRIMEAU :

2565 Alors, il y a eu un contrat dernièrement qui a été annoncé. Et quand je dis: «qui a été
annoncé», c'est que la plupart des gens qui sont autour de la table du partenariat du Quartier
des spectacles, que ce soit les gens du Complexe Desjardins, du Palais des congrès, du
TNM, enfin, tout le monde, bref, a appris dans le journal qu'il y avait un contrat entre Astral
pour établir une quinzaine, une vingtaine de grosses colonnes. On ne sait pas trop de quoi
elles ont l'air, mais c'est des grosses colonnes. On sait juste que c'est bien parce que ça va
amener de l'argent à l'arrondissement. On est bien contents pour eux.

2570 Mais est-ce que ça respecte tout le travail de zonage culturel qu'on est en train
d'établir par ailleurs avec la Ville, puis par rapport à d'autres intervenants? La réponse, c'est:
«Bien, ça, c'est à part. Ça, c'est comme une dimension économique.» Il ne faut pas que ça
arrive, ça. Parce qu'à la limite, on va être confronté à... on ne sait pas à qui s'adresser à un
2575 moment donné.

Et je donne l'exemple du Quartier des spectacles parce qu'en ce moment, ces gens-
là sont sur la table. Il y a peut-être un bel exemple de concertation, de se parler. Mais ça
pose quand même un problème que, le centre-ville, on ne peut pas simplement dire: «Bien,
2580 l'arrondissement décide des trottoirs, puis la Ville va décider des murs aveugles, puis la Ville
va décider des condos, mais les arrondissements...»

À un moment donné, c'est clair que le centre-ville, à mon avis, est un endroit pas
comme les autres et qu'il doit y avoir... mais encore là, je ne veux pas trancher dans la
2585 méthode, mais c'est clair qu'il y a un problème particulier de ce côté-là.

Et l'autre problème que Jacynthe manifestait entre le domaine économique, certains
services économiques et services culturels – et là, je vais trahir mon âge – je vais vous
donner un autre exemple: l'établissement des colonnes.

2590 Encore là, j'ai l'air de m'acharner, mais les colonnes de Astral dans la rue, ce qu'on
appelle les omnicolones... moi, je vous dis qu'à l'ADISQ, à l'époque, on avait établi un
programme avec la STM pour établir des calendriers, les arts de la scène en général,
musique classique, tout le monde avait une trentaine de colonnes dans le métro, où chacun
2595 faisait sa programmation. C'était un projet commun, qu'on voulait après étendre ça en
surface.

On a travaillé pendant des mois à la SIDEM, si je me souviens bien, à l'époque;
pendant des mois, on a fait des rapports. Le bureau d'à côté signait les colonnes avec Astral,
2600 avec zéro, zéro protection pour le milieu culturel, y compris sur le Plateau, y compris dans
les secteurs culturels. Bon, c'est ça qu'on veut éviter à quelque part que, à un moment
donné, soit un service défasse ce que l'autre fait et que justement, quand on parle de culture
à Montréal, qu'on ne dise pas: «Ah! oui, ça, c'est la culture.»

2605 La culture est un facteur de développement économique extrêmement important. Si on en tient compte, ça veut dire qu'on va être à égalité au niveau des gens qui travaillent dans le domaine culturel, aussi bien les fonctionnaires que les gens du milieu, on va être à égalité avec un promoteur X qui a évidemment une vision X.

2610 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, vous soulevez la question du partenariat qui est en opération actuellement pour le Quartier des spectacles, comme une espèce de cas exemplaire.

2615 Est-ce qu'à l'échelle du centre, vous auriez des suggestions à faire sur des mécanismes supplémentaires de concertation ou s'il faut interpréter ce que vous nous dites plutôt comme un souhait que les services se concertent mieux pour la gouvernance du centre.

M. JACQUES PRIMEAU :

2620

Moi, je pense c'est un souhait que les services se concertent mieux. Et je dis, je le répète, il y a des efforts de concertation en ce moment, par exemple au niveau du partenariat.

2625

Je donnais l'exemple du projet pilote, par exemple, qui est parrainé par l'arrondissement Ville-Marie, projet pilote d'affichage sur le secteur de la rue Sainte-Catherine ou le projet d'embellissement sur Sainte-Catherine, qui a fait l'objet de nombreuses concertations, non seulement des organismes du milieu mais aussi intraservices si on veut, il y a déjà une dynamique qui est déjà présente. Je fais juste, dans le fond, encourager les gens en ce moment qui sont sur la bonne voie à se faire encourager à continuer, et à ce qu'on leur donne les moyens de continuer.

2630

Je ne demande pas quelque chose qui n'existe pas en ce moment. Moi, j'en vois déjà les traces, comme personne du milieu qui travaille avec ces gens-là. Je vois des gens travailler fort, de bonne foi. Je souhaite juste qu'ils soient encouragés par des moyens, par des ressources, à continuer dans le même sens.

2635

LA PRÉSIDENTE :

2640

D'accord. Peut-être une dernière question. C'est vous qui avez ouvert la question du Conseil des arts et de l'ouverture d'un volet spécial peut-être plus relié à la culture populaire. Voulez-vous élaborer un peu là-dessus? Vous avez parlé de la variété de la chanson.

M. JACQUES PRIMEAU :

2645

Moi, je ne marche pas sur des oeufs, j'ouvre une boîte de Pandore, mais je vais quand même le faire.

2650

Alors, écoutez, je répète que je veux en aucun cas que la liste des bénéficiaires, qui est devant moi, soit moins bien traités dans l'avenir. Mais je fais juste souligner que quand je regarde ce qu'on appelle la musique au Conseil des arts, je ne critique pas ce qui est là, mais je constate que c'est une partie, pas infime, une partie de la production musicale contemporaine.

2655

Et quand on entend «musique contemporaine», on est beaucoup plus large que cette définition-là. Ils ont leurs propres critères à définir, mais, je veux dire, ce qui est le hip hop aujourd'hui, il y a 15 ans ou 20 ans, quand j'étais à CIBL, on appelait ça «la nouvelle musique». Et les définitions sur la musique électronique d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'il y a 10 ans. Et nous, on représente des producteurs dans tous les secteurs musicaux.

2660

Et je ne pense pas que le Conseil des arts doive subventionner les Denis Drolet qui sont avec moi. N'ayez pas peur, je ne demanderai pas de subvention au Conseil des arts.

2665

Par contre, je connais beaucoup de jeunes créateurs qui ont autant de difficulté à se faire valoir que des créateurs qui sont en ce moment aidés justement, fort justement. Je dis juste qu'il faudrait ouvrir au niveau du Conseil des arts... je ne sais pas si c'est l'héritage d'une approche, disons-le, un peu pointue de Jean Drapeau et de son époque, mais je trouve que c'est une vision extrêmement restreinte, obtus de ce que sont les arts, de ce qu'est la culture et ça veut dire que je pense qu'il y a beaucoup de préjugés sur la production culturelle.

2670

Je lance juste un message clair que, oui, on est pour une augmentation des budgets du Conseil des arts, on dit juste qu'en ce moment, il y a des pans complets de créateurs qui sont oubliés et, à mon avis, fort injustement.

LA PRÉSIDENTE :

2675

Merci. Vous avez été un excellent avocat. Vous aussi, madame. Alors, merci infiniment d'être venus ce soir nous présenter votre mémoire. Je vous remercie. Alors, donc, n'oubliez pas, si vous avez des données supplémentaires à nous fournir, n'hésitez pas. Merci bien.

2680

M. JACQUES PRIMEAU :

Merci.

2685 **LA PRÉSIDENTE :**

Les gens de Hexagram. Bonsoir.

2690 **M. ALAIN GOURD :**

Bonsoir, madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

2695 Bonsoir. Alors, si vous voulez bien vous identifier pour notre sténotypiste.

M. ALAIN GOURD :

2700 Oui, certainement. Mon nom est Alain Gourd. Je suis le président du Conseil de Hexagram. Et à ma droite se trouve monsieur Alban Asselin, le directeur général de l'Institut.

LA PRÉSIDENTE :

On vous écoute.

2705

M. ALAIN GOURD :

2710 Alors, madame la présidente, madame et monsieur les commissaires, Hexagram, comme tant d'autres, accueille très positivement la nouvelle Politique culturelle de la Ville de Montréal, qui reconnaît non seulement l'impact économique mais aussi l'importance intrinsèque que représente le développement culturel.

2715 Ce soir, sans relire notre mémoire, évidemment, nous voudrions faire quelques commentaires sur certaines des propositions contenues dans la Politique culturelle ainsi que quelques remarques sur la vision et le positionnement distinctif de Hexagram dans cet univers.

2720 Comme vous le savez, comme d'autres l'ont souligné, le secteur des arts médiatiques est depuis longtemps un des moteurs du développement économique, scientifique et culturel de Montréal. Que ce soit les artistes, les auteurs, les créateurs, les spécialistes du Multimédia, de l'Internet, les chercheurs, les technologues, tout cela présente une expertise, on pourrait même dire une grappe médiatique stratégique, qui constitue et qui contribue à la réputation de la grande région de Montréal, non seulement au Québec, au Canada, mais sur tous les continents. Et certains de nos chercheurs en sont l'exemple probant.

2725

2730 Hexagram est née de cette réalité existante dans la région de Montréal. Hexagram, institut de recherche en arts médiatiques, vient, à partir de ce milieu, de la jonction des visions des deux principales universités en arts médiatiques de Montréal, Concordia, davantage relevant de la langue de Shakespeare, et UQAM enracinée dans la langue de Molière, afin d'intégrer la complémentarité de leur expertise réciproque en arts médiatiques pour continuer de faire de Montréal un foyer de créativité et de développement de portée internationale.

2735 Hexagram, comme le dit notre mémoire, a été officiellement lancée le 10 décembre 2001 et, dès ses débuts, les principaux organismes subventionnaires québécois et canadiens ont reconnu son importance de façon concrète.

2740 Que ce soit Valorisation recherche Québec, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, Développement économique Canada, d'autres ministères québécois, toutes ces institutions ont confirmé près de 10 M\$ de subventions pour les premières années d'opération.

2745 De plus, sur le plan des infrastructures, la Fondation canadienne pour l'innovation a confirmé une subvention de 21 M\$ en infrastructures et équipements aux deux institutions fondatrices pour l'implantation de laboratoires de recherche et d'expérimentation requis par Hexagram; donc fonds pour aider la recherche, équipements pour la soutenir.

2750 Nous célébrons donc nos trois premières années d'opération, et cette première phase a été dédiée principalement aux activités de structuration, vu qu'on était un animal nouveau et de positionnement.

2755 Nous voulons maintenant entamer une deuxième phase qui met l'accent sur la stratégie de lancement de projets plus importants, impliquant universités et entreprises, et aussi la valorisation des recherches déjà subventionnées, des actifs, afin de créer des partenariats nationaux et aussi internationaux, comme on le mentionnera plus loin.

2760 Ce qui fait qu'en bout de piste, Hexagram est un consortium qui regroupe aujourd'hui plus de 60 artistes chercheurs provenant non seulement des deux universités fondatrices, mais aussi d'autres universités comme l'Université de Montréal, et on parle avec McGill, le Centre for Interdisciplinary Research in Music Media and Technology, de leur faculté de musique.

2765 Ce qui fait que notre mission avec universités et entreprises est de promouvoir et de soutenir la recherche, la création et la formation en arts médiatiques, aussi de favoriser le transfert des connaissances entre les artistes chercheurs et l'industrie dispersée au sein de plus de 600 entreprises, comme vous le savez, principalement des PME.

2770 Ce qui veut dire que Hexagram réunit pour la première fois au Canada une masse critique d'artistes chercheurs en un lieu unique d'incubation, d'expérimentation et de production. Et ces 60 chercheurs, c'est important de le souligner, sont aidés par plus de 300 étudiants qui se regroupent autour des chercheurs et c'est une des composantes de l'activité de formation, étudiants de deuxième et troisième cycles.

2775 Et cette philosophie nous permet des interfaces avec d'autres centres, comme le Medialab de Boston, ZKM à Karlsruhe et le NewMIC à Vancouver, ce qui fait qu'on cherche non seulement être une référence au niveau de Montréal en matière de contenu médiatique et de création artistique, mais de rayonner aussi à travers les frontières de la métropole.

2780 Donc, ce qu'on cherche, c'est la synergie entre les milieux académiques et industriels, et on cherche à avoir un modèle innovateur où on est reliés aux universités, mais on n'est pas dans les universités. On est un organisme autonome relié aux universités. Et nos participants artistes, aussi bien que scientifiques, théoriciens aussi bien qu'étudiants, dans diverses disciplines, diverses cultures et nationalités travaillent en collaboration sur des
2785 projets donc forcément multidisciplinaires, dont les résultats seront ensuite partagés et implantés chez des partenaires participants, en particulier en industrie.

Et ayant évoqué donc de façon générale et forcément succincte la mission et la particularité de Hexagram, je vais demander maintenant à notre directeur général, Alban Asselin, d'élaborer en détail certaines dimensions.
2790

M. ALBAN ASSELIN :

Alors, bonsoir.

2795

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

2800

M. ALBAN ASSELIN :

D'abord, on peut dire que Montréal rassemble ici une masse critique d'organismes qui soutiennent la diffusion des arts médiatiques, que ce soit la Fondation Daniel Langlois, que ce soit la Société des arts technologiques, que l'on parle aussi de la galerie Oboro et d'autres
2805 que j'oublie, qui se situent vraiment dans la diffusion et la promotion des arts médiatiques ou de la création artistique et de la culture qui se dégage aujourd'hui de l'utilisation des arts numériques.

Et nous accueillons avec énormément de plaisir la recommandation de la Ville de créer une Place des festivals et un Quartier des spectacles. C'est très intéressant. Mais
2810

dans un premier temps, je pense que dans le domaine des arts numériques particulièrement, la priorité devrait porter sur la valorisation de la reconnaissance des contenus développés à Montréal.

2815 Montréal a, je dirais, une coche en avance sur d'autres. Nos artistes sont davantage connus à l'extérieur de Montréal présentement, ceux qui sont à l'intérieur de Hexagram, et ceux qui tournent, qui gravitent autour des arts médiatiques sont plus connus ailleurs que dans notre propre milieu à Montréal.

2820 Et j'ai des exemples assez précis de ça où nos artistes chercheurs, qui développent des contenus en utilisant les nouvelles technologies, parce qu'à l'intérieur de Hexagram c'est ce que l'on fait, sont invités sur le plan international à exposer et à présenter. Ici, à Montréal, ça n'a pas de diffusion. Et donc, le défi pour nous, c'est de créer, conserver et diffuser.

2825 Et là-dessus, Hexagram, évidemment, ça a été créé, comme disait Alain tantôt, par deux universités, mais aussi c'est créé à l'extérieur de l'université et ça devient une espèce de chaînon manquant dans toute la phase de recherche, transfert et diffusion.

2830 Parce que Hexagram couvre ces trois domaines de par son activité, c'est-à-dire suscite la recherche via des subventions qu'il va chercher pour aider à la recherche-crédation en arts médiatiques, travaille au transfert – n'est pas un organisme de transfert – mais travaille et soutient l'artiste chercheur particulièrement dans ce domaine-là qui n'est pas très habitué dans le domaine du transfert, et aussi de sa diffusion.

2835 Donc, on a développé depuis quelques années à l'intérieur de Hexagram une culture différente par rapport aux arts numériques, c'est-à-dire ce n'est pas fait juste pour être une recherche, mais ça doit être diffusé, transféré et utilisé. C'est ce que l'on fait à l'intérieur de Hexagram.

2840 Alors, tout ça pour en venir au point où depuis quelque temps, on a travaillé beaucoup à créer des partenariats avec l'entreprise privée, avec d'autres organismes universitaires tels que CIRMMT qu'on parlait de McGill, la SPINC, l'Alliance numérique. Et on croit qu'il y aurait avantage à ce que tous ces organismes-là, qui représentent une force en recherche-crédation et en lien avec le milieu privé, de se regrouper et de représenter quelque chose qui est tout à fait particulier pour Montréal. On a une avance sur d'autres, on est toujours considérés comme une des capitales de développement de contenu numérique, alors il faudrait continuer à créer cette dynamique-là à l'intérieur de Montréal.

2850 Avec la création de Hexagram, la création du CIRMMT, il y a eu aussi des créations d'infrastructures. Le vingt quelques millions qu'on parlait de la FCI, la Fondation canadienne pour l'innovation à Hexagram, on a quelque chose de semblable à CIRMMT. II

2855 y a le Coeur des sciences à l'UQAM qui va être adjacent à la Place des arts, c'est tout dans le Quartier des spectacles, la Faculté de musique de McGill qui va avoir des installations tout à fait exceptionnelles pour développer non seulement la technologie et utiliser les technologies pour le traitement de la musique ou encore les comportements.

2860 Avec ce que fait Hexagram dans le domaine des arts numériques, on a actuellement aussi une infrastructure qui va avoir pignon sur rue sur la rue Sainte-Catherine dans l'UQAM et on va en avoir aussi dans Concordia, dans l'ouest de la Ville de Montréal, de telle sorte qu'on va avoir des pôles extrêmement intéressants de développement de contenu, avec des infrastructures qui vont permettre à des chercheurs et des artistes de venir s'exprimer et de développer des contenus en arts numériques.

2865 Ces ambitieux projets sauront être d'autant d'appuis stratégiques au Quartier des spectacles et aux différents festivals qui font la réputation touristique et culturelle de Montréal. Alors, il est capital de continuer à encourager cette création, autant dans le milieu universitaire que dans la communauté des artistes indépendants très active à Montréal.

2870 Et Hexagram, bien qu'au départ s'est centrée uniquement sur les artistes chercheurs des deux universités, est en train de bouger vers les artistes indépendants, c'est-à-dire accueillir à l'intérieur de Hexagram, et on favorise ça présentement, l'intégration des artistes indépendants pour venir susciter et apporter de nouveaux contenus en niveau universitaire.

2875 Alors, nous avons eu, comme je vous disais plus tôt, l'implication de deux sociétés récemment, Radio-Canada et le Cirque du Soleil, qui ont choisi de venir supporter un chercheur financièrement, un chercheur qui développe un contenu dans la scénarisation virtuelle et c'était le premier vrai partenariat avec l'entreprise privée.

2880 Mais nous avons aussi réussi à regrouper quatre partenaires majeurs autour de la création d'un Fonds de recherche-crédation en arts et technologies médiatiques qui verra le jour sous peu ici à Montréal, de sorte qu'on sera aussi le premier à réussir à créer un fonds qui va permettre de préciser certaines orientations de recherche-crédation pour répondre aux besoins du milieu utilisateur.

2885 Le secteur des arts médiatiques au Canada connaît un revirement majeur depuis une dizaine d'années. Il est directement lié à l'évolution et aux performances grandissantes des technologies. Montréal se classe 4e parmi 27 grandes régions urbaines au Canada en termes de concentration d'artistes, ce qui fait que son indice bohémien aussi est fort et la croissance donc d'artistes à Montréal a été plus élevée que dans les autres régions urbaines
2890 entre 92 et 2002.

2895 Moi, ce que je voudrais dire ici, c'est que Hexagram maintenant avec son infrastructure et ses contenus intéresse de plus en plus d'artistes internationaux qui veulent venir à Montréal et qui cherchent à Montréal un endroit ou des endroits où s'exprimer, travailler et développer des contenus en arts médiatiques. Alors, la convergence de la technologie des arts médiatiques a favorisé le développement de compagnies, mais aussi de petites et moyennes entreprises dans le domaine.

2900 Et je veux aller directement à nos conclusions. On pourrait dire que fort des succès d'acteurs tels que, entre autres, le Cirque du Soleil, Céline Dion, petites et moyennes entreprises, nos principales recommandations à la Ville de Montréal quant à sa Politique culturel seront donc:

2905 de soutenir une qualité de formation académique dans les universités montréalaises répondant aux besoins des entreprises du milieu;

 il faut favoriser le transfert de la recherche et, par conséquent, supporter les activités de Hexagram dans ses projets porteurs en arts médiatiques;

2910 et il faut soutenir la création d'une grappe des arts médiatiques autour de Hexagram, la SAT, la Galerie Oboro, CIRMMT, la Fondation Daniel Langlois, la SPINC, l'Alliance numérique, le Consortium Film Format Géant et des organismes de soutien, le milieu des entreprises utilisatrices.

2915 On pense que cette grappe-là n'existe pas et qu'elle doit être créée, parce que c'est très vaste les arts numériques. Mais à l'intérieur de ça, avec l'ensemble des utilisateurs, ça va être beaucoup plus simple de développer des contenus encore plus stimulants et transférables.

2920 On vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2925 Merci. En lisant votre mémoire, j'ai eu l'impression que ce que vous demandiez à la Ville, c'est des occasions de démonstration et une sorte d'appui politique. Est-ce que je me trompe ou s'il y a aussi de votre côté des espoirs de support financier?

M. ALBAN ASSELIN :

2930 Je pense que le support financier, il n'est jamais refusé, surtout dans une organisation comme la nôtre, qui est à but non lucratif et qui regroupe des artistes. Cependant, ce que l'on pense surtout, ce que l'on demande à ce stade-ci, c'est d'aider à structurer comme il faut ce milieu-là qui a besoin d'être connu et reconnu.

2935 Ce n'est pas tout d'être connu, il faut être reconnu. Et le milieu des arts médiatiques est un milieu émergent. C'est un milieu nouveau. C'est un milieu qu'on ne contrôle pas aussi facilement que les arts plus traditionnels, mais c'est un milieu qui est en pleine évolution et qui nous amène à développer des contenus qu'on ne connaissait pas jusqu'à aujourd'hui.

2940 Alors, ce qu'on dit, c'est il faut avoir des possibilités d'expression, il faut avoir des possibilités de diffusion, mais il faut aussi soutenir les créateurs et ceux qui font de la création là-dedans, et s'organiser pour qu'ils soient connus et reconnus.

M. ALAIN GOURD :

2945 Si vous le permettez, aussi, c'est favoriser certainement la démonstration mais aussi les synergies. Parce que les arts médiatiques, c'est aussi bien le monde de la radiodiffusion, d'où je viens, par exemple. Ce sont les arts de la scène principalement dans leurs composantes technologiques. Ce sont les arts visuels qui émergent, enracinés dans les nouvelles technologies. Et tous les artisans de ces différentes activités sont extrêmement occupés, poursuivent des projets qui sont dans leur domaine respectif. Et on commence juste à se rendre compte avec un projet comme Radio-Canada, par exemple, de la convergence entre la scénographie virtuelle ou même le domaine de l'aide technologique à la chorégraphie et le monde de la télévision.

2955 Si on avait davantage de forums où on puisse se rencontrer, où on puisse accomplir des synergies, ce serait sans doute aussi une contribution de la Ville de Montréal. On a parlé d'une grappe; en arts médiatiques, ça peut être une sous-grappe. La formule importe peu, c'est le résultat qui compte, qu'on se regroupe, qu'on se parle, qu'on ait des lieux de rencontre.

LA PRÉSIDENTE :

2965 Donc, un catalyseur. Que la Ville devienne un catalyseur.

M. ALBAN ASSELIN :

2970 Et permettre ça, finalement. Parce qu'on veut avoir des infrastructures universitaires. On veut avoir aussi des centres de diffusion; on en a. On a aussi développé...

Je dirais, dans le milieu, il y a énormément d'utilisateurs où on a un sens de l'entrepreneuriat là-dedans. Il reste que tout ce monde-là doit s'interconnecter pour que la force de Montréal dans le domaine demeure et persiste, et soit connue et reconnue.

2975 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Donc, catalyseur, mais aussi créateur de réseau.

2980 **M. ALBAN ASSELIN :**

Voilà, oui.

LA PRÉSIDENTE :

2985 Est-ce qu'il y a des questions?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2990 Une toute petite question. Vous soulignez l'importance de la valorisation et la reconnaissance des contenus développés à Montréal. Et quelle forme pourrait prendre la vitrine de diffusion pour vos créateurs?

M. ALBAN ASSELIN :

2995 La vitrine de diffusion de nos créateurs, je dirais présentement ce que l'on voit de plus en plus, c'est de créer des colloques entre les chercheurs universitaires et le milieu utilisateur, de créer des points de rencontre où on le fait, mais c'est aussi d'utiliser les grands événements qui se font à Montréal pour inviter les gens des arts médiatiques aussi à y contribuer.

3000

La difficulté présentement, c'est qu'on ne les invite pas. On va inviter les artistes traditionnels, chanteurs, etc., etc., mais ce qui se fait en arts médiatiques, on aura besoin éventuellement de les incorporer le plus rapidement possible. Parce que ce que l'on fait dans ces domaines-là...

3005

Par exemple, je vais vous donner juste un exemple. Robert Lepage qui l'a fait à Vegas, il le faisait ici avant. Je veux dire, son génie était là. Là, maintenant, il l'exprime là-bas, il a des moyens financiers pour le faire. Sauf qu'avant ça, Robert Lepage a fait des choses à Montréal. Et il y a d'autres créateurs du même type qui n'ont peut-être pas la même renommée, parce qu'ils sont moins connus, mais qui font des choses tout aussi intéressantes et qui sont transférables dans le domaine, mais qui sont connus dans certains milieux, en Europe.

3010

3015 Je prends juste un exemple, un Bill Vorn, qui est reconnu en arts robotiques et qui est quelqu'un qui est invité régulièrement partout à aller présenter à travers le monde, ici, à Montréal, on ne le voit. Ce n'est pas quelqu'un qu'on va inviter ou inciter à participer à. Ça peut dépendre beaucoup de comment on présente tout ça ou on emballe ça.

3020 Alors, la vitrine pour ça, on a suffisamment d'événements culturels à Montréal pour offrir une vitrine aux artistes du milieu des arts numériques et il ne faudrait pas se limiter à faire juste une vitrine, il faudrait dire comment on les intègre à ça.

LA PRÉSIDENTE :

3025 Monsieur Deriger.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

3030 Au niveau du financement, si je comprends bien en lisant votre mémoire, la première phase, disons, de la mise en place de Hexagram était surtout sur les aspects, disons, infrastructures physiques, donc bâtiments et tout ça. J'ai l'impression, en lisant, que le financement venait de fonds publics principalement.

3035 Pour les phases à venir, donc pour vraiment la mise en place, si on veut, de la convergence, du mariage et tout ça, comment vous voyez le financement? Est-ce que c'est plus sur une base de fonds publics ou si c'est plutôt sur un partenariat public-privé?

M. ALBAN ASSELIN :

3040 La réponse est claire. On n'a pas attendu la deuxième phase. Dès la première phase, on a commencé un démarchage auprès de grandes entreprises de renommée internationale – il y en a à Montréal, mais elles ne sont pas toutes de Montréal – et on les a intéressées à ce qu'on faisait en contenu. Et ces gens-là ont choisi d'investir dans un fonds qu'on va créer aussi en impliquant la Fondation Daniel Langlois éventuellement.

3045 Et la Fondation est près de nous là-dessus, parce que Hexagram ne peut pas recevoir d'argent. Ce n'est pas un organisme c'est-à-dire de charité qui peut émettre des reçus parce que l'on donne des sous. Alors, on va créer un fonds qui va être géré par la Fondation Daniel Langlois, mais qui va venir du privé. Et avec ça, ensuite, on va aller voir les gouvernements pour demander un appui supplémentaire, pour supporter.

3055 Parce que là, il faut regarder deux choses. On supporte la recherche, le développement de contenu et la formation d'étudiants. Mais ensuite de ça, ces contenus-là, nos chercheurs ne peuvent pas réaliser qu'est-ce qu'ils vont faire avec ça. C'est notre travail de les amener à le diffuser, à le présenter, à le valoriser et à le diffuser finalement au grand public. Donc, cette partie-là, elle est plus difficile à financer et, là, on a besoin et du gouvernement et de partenaires privés aussi pour le faire.

3060 C'est comme ça que le Cirque et Radio-Canada se sont impliquées dans un projet et que ça arrivera aussi dans le temps qu'on en aura d'autres qui vont le faire.

LA PRÉSIDENTE :

3065 Je vous remercie. Ça semble très intéressant. On va essayer de vous suivre et de voir, en tout cas, de refléter très bien ce que vous demandez à la Ville, dans un premier temps, c'est notre travail. Et puis permettez-nous de vous souhaiter bonne chance, parce que vous ouvrez des avenues qui semblent fort prometteuses.

M. ALAIN GOURD :

3070

Merci.

M. ALBAN ASSELIN :

3075

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3080 Merci d'être venus. Bon, alors, voilà, c'était notre dernier intervenant.

3085 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3090

LISE MAISONNEUVE, s.o.